



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 134 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif des dépenses du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, dans laquelle il est tenu compte de l'évolution des taux d'inflation et des taux de change et des ajustements au coût de la vie par rapport aux hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme ([A/73/493](#)), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-treizième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts (y compris les crédits qu'elle avait approuvés durant la reprise de sa soixante-treizième session), et des recettes prévues pour l'exercice (résolutions [73/279 A](#) et [73/280 A et B](#)).

Comme indiqué dans les récents rapports du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (voir [A/73/809](#) et [A/74/501](#)), la crise de liquidités qui touche le budget ordinaire est la plus grave de toutes celles que l'Organisation a connues ces dernières années. Les mesures prises au cours de l'exercice biennal pour gérer la crise ont consisté à moduler les dépenses en fonction des liquidités, et notamment à reporter les dépenses autres que celles afférentes aux postes et à ralentir les recrutements tout au long de 2019. L'exécution du budget a été fortement entravée par le manque de liquidités et l'insuffisance des réserves de liquidités, au lieu d'être dictée principalement par les plans-programmes biennaux approuvés. Cela compromet l'exécution des programmes et va à l'encontre des efforts visant à se concentrer sur les résultats plus que sur les intrants. En outre, les rigidités structurelles de la méthode budgétaire, en particulier l'utilisation de taux moyens de vacance de postes et les limites mises aux transferts de fonds entre chapitres et entre catégories budgétaires, pèsent sur la gestion des ressources et ne permettent pas d'atténuer aisément les effets des crises de trésorerie.



Le montant définitif des dépenses qui devraient être inscrites au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 se situe dans les limites du montant révisé des crédits ouverts (5 873,7 millions de dollars). Le montant global des crédits ouverts est inchangé, mais les estimations font apparaître des écarts à la hausse qui tiennent aux dépenses relevant d'autorisations d'engagement et aux dépenses imprévues et extraordinaires qui ont été approuvées après que le montant révisé des crédits ouverts a été fixé (27,7 millions de dollars), un dépassement de crédits lié aux postes effectivement occupés (69,1 millions de dollars), montant qui a été entièrement compensé par des dépenses moindres que prévu au titre des objets de dépense autres que les postes (84,1 millions de dollars) et des changements liés aux taux de change et à l'inflation (12,6 millions de dollars). L'écart à la baisse relatif aux objets de dépense autres que les postes tient au manque de liquidités, qui a empêché le Secrétariat de dépenser les montants inscrits au budget, et non pas au fait que les services n'étaient plus nécessaires. Cela pourrait avoir des incidences imprévues sur l'exécution des programmes, dont il sera rendu compte dans la deuxième partie du projet de budget-programme pour 2021, et sur la viabilité des activités futures.

Le montant définitif des recettes pour l'exercice biennal 2018-2019 devrait s'élever à 572,1 millions de dollars, soit 8,7 millions de dollars de plus que prévu. Le solde entre le montant définitif des dépenses et celui des recettes de l'exercice biennal 2018-2019 devrait s'élever à 5 301,6 millions de dollars, ce qui représente une différence nette de 8,7 millions de dollars par rapport au montant révisé des crédits ouverts et aux recettes prévues.

I. Introduction

1. On trouvera dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice. Ce montant a été établi selon la méthode d'actualisation des coûts qui a été approuvée et tient compte des dépenses effectivement engagées au cours des 22 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les deux derniers mois et de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses retenues dans le premier rapport (A/73/493), que l'Assemblée générale avait examiné durant la reprise de sa soixante-treizième session et sur la base duquel elle avait révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice 2018-2019.

A. Incidence de la crise de liquidités sur l'exécution du budget-programme de 2018-2019

2. Le budget-programme approuvé pour l'exercice biennal 2018-2019 a été exécuté alors que l'ONU traversait une crise de liquidités sans précédent, due en grande partie au fait que les États Membres versent leur quote-part de plus en plus tard et que leurs arriérés augmentent ainsi qu'aux faiblesses et aux rigidités structurelles de la méthode budgétaire. L'exécution du budget a été entravée à maintes reprises par le manque de liquidités, au lieu d'être dictée principalement par les plans-programmes biennaux approuvés pour 2018-2019. Cela compromet l'exécution des programmes et va à l'encontre des efforts visant à se concentrer sur les résultats plus que sur les intrants.

3. À plusieurs reprises au cours de l'exercice biennal, le Secrétaire général a appelé l'attention des États Membres sur l'aggravation des problèmes de liquidités qui touchaient le financement des dépenses inscrites au budget ordinaire et souligné que cette situation détournait l'attention de l'exécution des programmes fondés sur les mandats et amenait à adapter régulièrement les plans de travail en fonction des liquidités disponibles.

4. En janvier et en juillet 2018, le Secrétaire général a écrit aux États Membres pour leur faire part de son inquiétude face à la situation financière et leur demander de s'acquitter intégralement et ponctuellement de leurs contributions. En juillet 2018, il a souligné que c'était la première fois que le Secrétariat avait dû faire face à une telle crise de trésorerie aussi tôt dans l'année et indiqué que des mesures seraient prises pour moduler les dépenses en fonction des rentrées d'argent ; en particulier, les mesures d'économies viseraient les dépenses autres que les dépenses de personnel et les recrutements seraient reportés si cela devenait nécessaire.

5. Compte tenu de l'aggravation du déficit de trésorerie malgré les mesures préliminaires prises au début de 2018, le Secrétaire général a décidé début septembre de réduire encore les dépenses en limitant autant que possible les dépenses autres que les dépenses de personnel. Les recrutements n'ont pas été reportés, encore que cette mesure ait été envisagée. Les fonds autres que ceux réservés aux postes ont été bloqués temporairement pour réduire les dépenses dans l'Organisation. Plusieurs dépenses ont ainsi été reportées, notamment celles afférentes à des projets de construction et à de gros travaux d'entretien, à l'acquisition de véhicules et aux licences de logiciels. En outre, afin d'améliorer la situation de trésorerie, les paiements aux partenaires du système des Nations Unies ont été retardés et les avances pour les projets pluriannuels ont été réduites. Il s'agissait de réduire les dépenses à engager en 2018 en les reportant sur 2019 et d'atténuer les effets néfastes que cela pourrait avoir sur l'exécution des programmes.

6. L'année 2019 a débuté avec une situation de trésorerie qui avait encore empiré malgré toutes les mesures qui avaient été prises en 2018 pour réduire les dépenses, et il a donc fallu prendre de nouvelles dispositions en janvier 2019 pour ne pas dépenser plus que les fonds qu'il était prévu d'encaisser. Les dépenses autres que le coût des postes ont été ralenties ou reportées dans la mesure du possible et les recrutements ont également été réduits, mais non gelés, pour faire concorder la moyenne des taux de vacance effectifs avec les taux approuvés de façon à disposer de liquidités suffisantes pour régler les traitements et d'autres prestations. Il a également été demandé aux directeurs de programme d'adapter les plans de travail tout au long de l'année afin de réduire autant que possible les effets sur l'exécution des mandats.

7. En mars 2019, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale de la détérioration de la situation financière et de son intention de présenter un rapport, durant la reprise de la soixante-treizième session, en mai 2019, sur les mesures à prendre pour y remédier. Dans son rapport sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (A/73/809), il a proposé une série de mesures visant à remédier aux problèmes de liquidités qui touchent le budget ordinaire et le budget des opérations de maintien de la paix et aux problèmes structurels plus généraux qui entravent la gestion financière. L'Assemblée a approuvé certaines mesures visant à aider les opérations de maintien de la paix (voir résolution 73/307), mais elle ne s'est pas encore penchée sur les problèmes propres au budget ordinaire qui entravent l'exécution des programmes.

8. À la fin de juillet 2019, les contributions encaissées avaient atteint le point le plus bas en 10 ans. La crise de liquidités s'en est trouvée fortement aggravée et l'Organisation s'est heurtée à des obstacles sans précédent dans l'exécution de sa mission. Le 2 août, le Secrétaire général a de nouveau écrit aux États Membres pour leur faire part de son inquiétude face à la persistance de la crise de liquidités touchant le budget ordinaire et à l'incertitude financière pesant sur l'aptitude de l'Organisation à exécuter intégralement les plans-programmes biennaux qui avaient été approuvés.

9. Grâce aux mesures qui ont été prises depuis le début de 2019 pour que l'Organisation ne dépense pas plus d'argent qu'elle ne prévoyait d'en recevoir, les réunions de haut niveau tenues par l'Assemblée générale en septembre n'ont pas été perturbées, mais face au risque bien réel que le personnel et les fournisseurs ne soient pas payés, le Secrétaire général a dû annoncer de nouvelles mesures d'économies en octobre pour éviter de trop entraver les activités financées au moyen du budget ordinaire au niveau mondial. Il a de nouveau écrit aux États Membres le 4 octobre pour expliquer le bien-fondé de ces mesures. Les directeurs de programme ont été priés de limiter les voyages officiels aux activités les plus essentielles et de continuer à réduire les dépenses autres que celles afférentes aux postes, notamment en reportant l'achat de biens et de services, en appliquant des mesures d'économie d'énergie et d'autres mesures de façon à réduire les factures et en réduisant temporairement les dépenses liées à la gestion des installations.

10. Les directeurs de programme ont également reçu pour instructions d'étudier les moyens de limiter encore davantage les dépenses au quatrième trimestre de 2019, notamment en reportant des conférences et des réunions ou en revoyant à la baisse les services à fournir. À la mi-octobre, les réunions et autres manifestations devant se tenir avant ou après les heures officielles, ou le samedi ou le dimanche, ont été annulées dans tous les centres de conférence.

11. Malgré ces efforts majeurs, les déficits de trésorerie auxquels l'Organisation a dû faire face au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sont sans commune mesure avec ceux qu'elle connaît depuis 10 ans ; la crise s'étant amorcée très tôt dans l'année, l'Organisation a manqué d'argent plus tôt et est restée dans le rouge plus longtemps. Le déficit de trésorerie atteint en octobre 2018 – 488 millions de dollars – a été

surpassé par celui enregistré en novembre 2019 – 520 millions de dollars. Dans les deux cas, les activités financées au moyen du budget ordinaire ont pu se poursuivre tant bien que mal uniquement parce que l'Organisation a prélevé des avances sur les comptes des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé. Sans une gestion active de la situation de trésorerie et les diverses mesures prises en 2018 et en 2019 pour moduler les dépenses en fonction des rentrées de fonds, toutes les réserves de l'Organisation, y compris celles provenant des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé, auraient été épuisées en septembre ou en octobre de chacune des deux années et les activités inscrites au budget ordinaire auraient dû être interrompues dans le monde entier. Inévitablement, les mesures de modulation des dépenses ont eu des répercussions sur l'exécution du budget de l'exercice 2018-2019.

12. Le présent rapport fait apparaître, dans une large mesure, les répercussions que la grave crise financière a eu sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, les dépenses ayant été dictées par les liquidités disponibles et non par les priorités retenues dans les programmes. Le report des dépenses autres que celles afférentes aux postes et le ralentissement des recrutements ont permis de payer le personnel et de régler les dépenses urgentes mais ont faussé le niveau des dépenses qui ont été engagées pour les 22 premiers mois de l'exercice biennal et les estimations de dépenses pour les deux derniers mois de l'exercice. Inévitablement, les dépenses ont été plus élevées en 2019, dernière année de l'exercice, parce que l'on a modulé les dépenses en fonction des liquidités afin d'atténuer les répercussions sur l'exécution des mandats lorsque cela était encore possible, tout en essayant d'atténuer les effets que cela pourrait avoir pour l'exécution du budget de 2020. On peut s'attendre à ce que les effets des mesures de gestion de la trésorerie au cours de l'exercice biennal se fassent sentir au cours du prochain cycle budgétaire.

13. Les faiblesses structurelles de la procédure budgétaire, en particulier le fait que les ressources à inscrire au budget sont fondées sur la moyenne des taux de vacance de postes et non sur les taux effectifs et l'impossibilité de transférer des ressources d'un chapitre à un autre ou d'une catégorie budgétaire à une autre ont compliqué la gestion de l'exécution des programmes dans un contexte de crise de trésorerie. Les directeurs de programme ont été contraints de réduire les dépenses là où cela ne contrevenait pas aux textes régissant la gestion budgétaire et non là où il y avait moyen de mieux gérer l'exécution des programmes.

14. Les problèmes de liquidités ont également été aggravés par les nouveaux mandats approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité en 2019 et pour lesquels la mise en recouvrement n'aura lieu qu'en janvier 2020. Il a aussi fallu trouver des fonds pour les dépenses imprévues et extraordinaires ainsi que pour les engagements de dépenses approuvés par l'Assemblée sans mise en recouvrement, ainsi que cela a été le cas pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone et la Cour internationale de Justice. Lorsque cela est nécessaire, l'Organisation devrait être en mesure de puiser dans le Fonds de roulement pour réunir les liquidités nécessaires à l'exécution de nouveaux mandats et au financement des engagements autorisés. Or comme le Fonds était déjà épuisé en août 2019, il a fallu financer l'exécution des nouveaux mandats au moyen des liquidités existantes.

15. L'article 5.4 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies prévoit que l'Organisation restitue les crédits qui n'ont pas été utilisés à l'expiration de la période de 12 mois qui suit la fin de l'exercice budgétaire pour lequel ils ont été ouverts. Un montant de 25,2 millions de dollars, représentant l'annulation d'engagements relatifs à l'exercice biennal 2016-2017, sera donc porté au crédit des États Membres dans le cadre de la résolution sur le financement du budget-programme de 2020, conformément à l'article 3.2 d) du Règlement financier.

16. Compte tenu de la grave situation de trésorerie, qui a des répercussions sur l'exécution des programmes, et comme suite à la proposition qu'il a faite aux paragraphes 82, 83 et 103 c) de son rapport sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation (A/73/809), le Secrétaire général propose de suspendre temporairement le remboursement du crédit de 25,2 millions de dollars en attendant que la situation financière s'améliore.

B. Montant définitif des dépenses et des recettes prévu pour l'exercice 2018-2019

17. Le solde définitif des dépenses et des recettes devrait être inférieur de 8,7 millions de dollars au montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 73/279 A et 73/280 A et B (voir tableau 1).

Tableau 1

Montant définitif des dépenses et des recettes prévu pour l'exercice 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant révisé des crédits ouverts	Présent rapport	Écart à la hausse/ (à la baisse)	Pourcentage
Dépenses	5 873 652,3	5 873 652,3	–	–
Recettes	563 399,8	572 053,9	8 654,1	1,5
Montant net	5 310 252,5	5 301 598,4	(8 654,1)	(0,2)

18. L'écart à la baisse (8,7 millions de dollars) est imputable aux facteurs énoncés dans le tableau 2.

Tableau 2

Montant définitif des dépenses et des recettes prévu pour l'exercice 2018-2019 : écarts à la hausse ou à la baisse

(En milliers de dollars des États-Unis)

Écarts à la hausse	
Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 72/264 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires et comme suite aux décisions d'organes directeurs	27 655,0
Coût des postes : écart entre le montant des traitements et les taux de vacance de postes effectifs et ceux prévus au budget	69 060,1
Total partiel : (a)	96 715,1
Écarts à la baisse	
Variation des taux de change	12 505,5
Variation des taux d'inflation	86,9
Dépenses autres que le coût des postes	84 122,7
Montant des recettes plus élevé que prévu	8 654,1
Total partiel : (b)	105 369,2
Total : (a) – (b)	(8 654,1)

19. Les tableaux complémentaires ci-après sont joints en annexe au présent rapport et donnent des éléments d'information complémentaires quant aux facteurs qui ont conduit à modifier le montant des dépenses et à réviser les hypothèses budgétaires :

- a) le tableau complémentaire 1 présente les dépenses par chapitre du budget et par principal facteur de variation pour 2018-2019 ;
- b) le tableau 2 présente les dépenses par objet de dépense et par principal facteur de variation ;
- c) le tableau 3 présente les dépenses par chapitre, par objet de dépense et par principal facteur de variation ;
- d) le tableau 4 a trait aux taux de change par rapport au dollar des États-Unis et à l'inflation par lieu d'affectation ;
- e) le tableau 5 est consacré aux taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis ;
- f) le tableau 6 porte sur les coefficients d'ajustement applicables aux administrateurs et aux fonctionnaires de rang supérieur ;
- g) le tableau 7 présente l'évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale ;
- h) le tableau 8 présente les taux de vacance de postes moyens par chapitre du budget pour 2016-2019.

20. Le présent rapport renferme également des informations sur les achats à terme de devises et les pratiques comptables qui y sont associées.

II. Chapitres des dépenses

21. On trouvera dans le tableau 3 un récapitulatif des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses du budget.

Tableau 3

Récapitulatif des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

Montant révisé des crédits ouverts	Taux de change ^a	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Prévisions révisées
5 873 652,3	(12 505,5)	(86,9)	27 655,0	(15 062,6)	5 873 652,3

^a Y compris des pertes d'un montant de 21,3 millions de dollars imputables à des achats à terme de devises.

A. Taux de change et inflation (sous-utilisation nette : 12,6 millions de dollars)

22. La sous-utilisation, d'un montant net de 12,6 millions de dollar, est imputable aux taux de change (12,5 millions de dollars) et à l'inflation (0,1 million de dollars). La sous-utilisation d'un montant net de 12,5 millions de dollars au titre des taux de change s'explique par un écart à la baisse de 36,4 millions de dollars correspondant à la différence entre les taux ayant servi au calcul du montant révisé des crédits ouverts et les taux actualisés utilisés dans le présent rapport. Cet écart est partiellement

contrebalancé par un montant de 21,3 millions de dollars correspondant à l'effet négatif des achats à terme de francs suisses et en euros, et par un montant de 2,6 millions de dollars lié à la réduction du budget de 50 millions de dollars appliquée à la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 73/279 A, à l'issue de l'examen du premier rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019 (A/73/493). La réduction de 2,6 millions de dollars était liée aux taux de change au titre des objets de dépense autres que les postes, mais aucun ajustement n'a été apporté aux taux présentés dans le premier rapport sur l'exécution du budget.

23. Les taux de change et d'inflation retenus aux fins du calcul des ajustements du montant des ressources demandées pour 2018 et 2019 sont des taux effectifs, et non les taux retenus aux fins du calcul du montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019.

24. Pour calculer les effets des fluctuations de change observées en 2019, on a retenu les taux effectivement constatés entre janvier et novembre, celui du mois de novembre 2019 ayant été appliqué au mois de décembre 2019. On trouvera dans le tableau 4 et dans le tableau complémentaire 5 des précisions sur les taux de change prévus et effectifs pour tous les lieux d'affectation.

25. Ainsi, la sous-utilisation des crédits dans cette catégorie tient au fait que les taux de change entre le dollar des États-Unis et plusieurs monnaies ont été favorables (12,5 millions de dollars) et que l'inflation a été moins élevée que prévu (0,1 million de dollars). On trouvera dans le tableau 4 une ventilation du montant net de cette sous-utilisation (12,6 millions de dollars) imputable aux fluctuations des taux de change et d'inflation.

Tableau 4

Sous-utilisation ou dépassement du montant des ressources prévues pour 2018-2019, imputable aux fluctuations des taux de change et à l'inflation, par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Total</i>
New York	–	(1,9)	(1,9)
Genève ^a	(6,3)	0,1	(6,2)
Vienne ^a	(3,6)	0,9	(2,7)
Nairobi	2,2	(1,9)	0,3
Bangkok	2,2	(0,8)	1,4
Santiago	(2,8)	1,2	(1,6)
Addis-Abeba	(2,9)	4,0	1,1
Autres ^b	(1,5)	(1,7)	(3,1)
Total^c	(12,5)	(0,1)	(12,6)

^a Y compris des pertes d'un montant de 21,3 millions de dollars imputables à des achats à terme de francs suisses et d'euros.

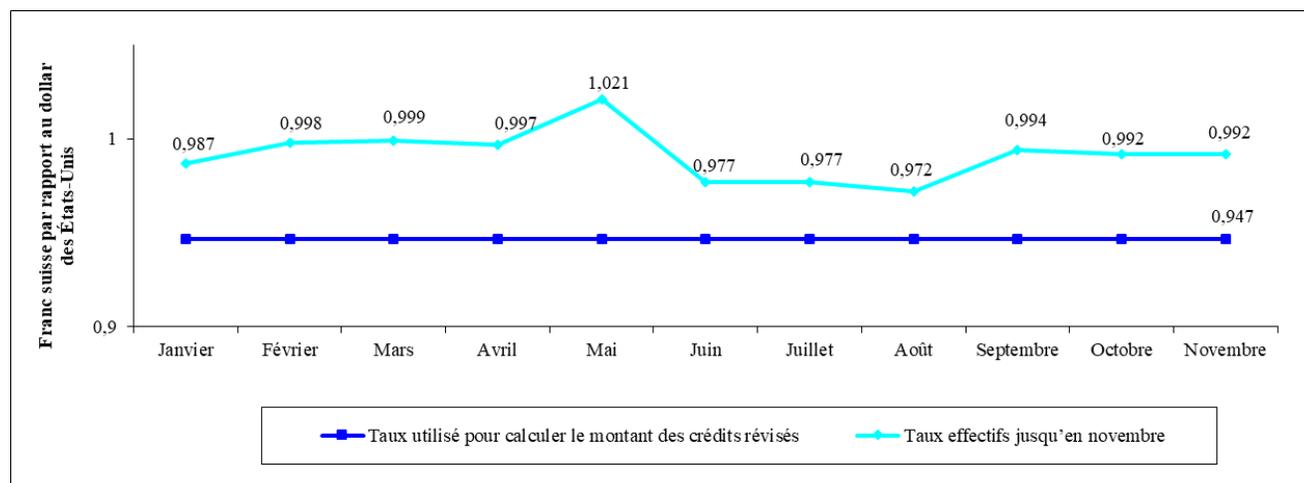
^b À savoir le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à Gaza, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Mexico, Port-of-Spain, les services de sécurité hors Siège et les centres d'information des Nations Unies.

^c Montants arrondis.

26. Conformément à la section IX de la résolution 69/274 A de l'Assemblée générale, les taux de change retenus aux fins du calcul du montant révisé des crédits ouverts sont fondés sur les taux de change à terme applicables aux devises pour lesquelles il existe un marché à terme actif. Pour le birr éthiopien, la livre libanaise et le dollar de la Trinité-et-Tobago, pour lesquels il n'existe pas de marché à terme actif, le taux de change d'octobre 2018 a été utilisé pour 2019.

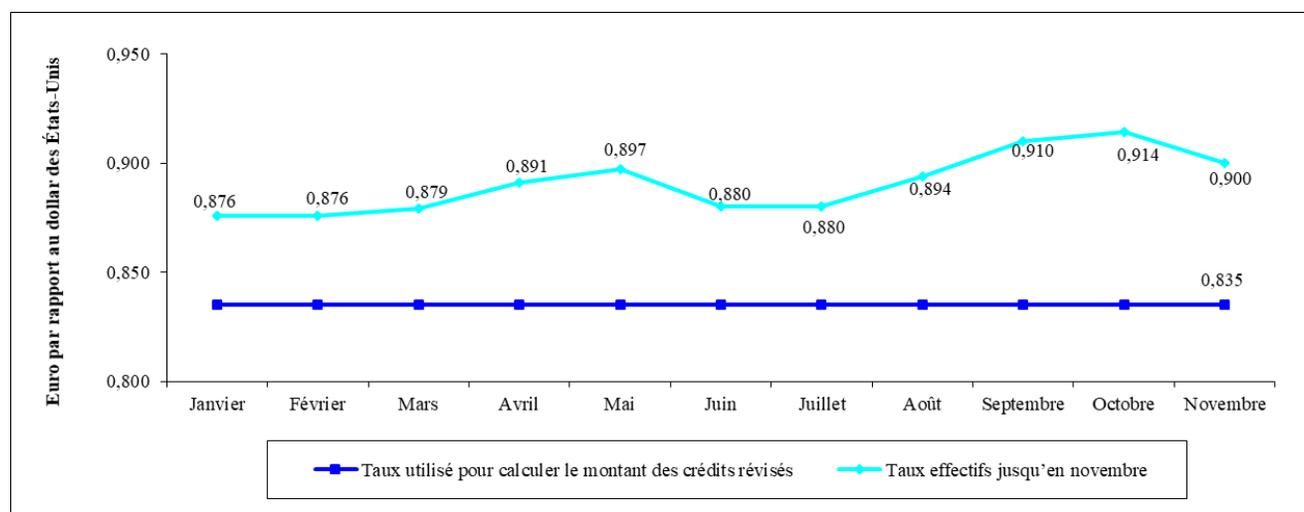
27. En ce qui concerne le franc suisse, le taux de change moyen calculé pour 2019 à partir des taux effectifs jusqu'en novembre, le taux de novembre ayant été appliqué au mois de décembre, est de 0,991 franc suisse pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 était de 0,947 (voir fig. I).

Figure I
Évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis (2019)



28. En ce qui concerne l'euro, le taux de change moyen calculé pour 2019 à partir des taux effectifs jusqu'en novembre, le taux de novembre ayant été appliqué au mois de décembre, est de 0,890 euro pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 était de 0,835 (voir fig. II).

Figure II
Évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (2019)



29. Les ajustements à la baisse (26,6 millions de dollars dans le cas du franc suisse et 7,2 millions dans le cas de l'euro) s'expliquent par le fait que les taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse ou l'euro ont été plus favorables que prévu. Ils ont été partiellement contrebalancés par l'effet négatif des achats à terme qui s'est chiffré à 21,3 millions de dollars.

30. L'appréciation du dollar des États-Unis par rapport au peso chilien, au birr éthiopien et au shekel israélien s'est traduite par des ajustements à la baisse de 2,8 millions, 2,9 millions et 1,6 million de dollars.

31. L'affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport au shilling kényan et au baht thaïlandais a entraîné des ajustements à la hausse de 2,2 millions de dollars dans l'un et l'autre cas.

32. L'évolution du peso chilien, du birr éthiopien, du shilling kényan et du baht thaïlandais par rapport au dollar des États-Unis est présentée dans les figures III, IV, V et VI, compte étant tenu des taux effectifs de janvier à novembre 2019 et des projections pour décembre.

Figure III

Évolution du taux de change du peso chilien par rapport au dollar des États-Unis (2019)

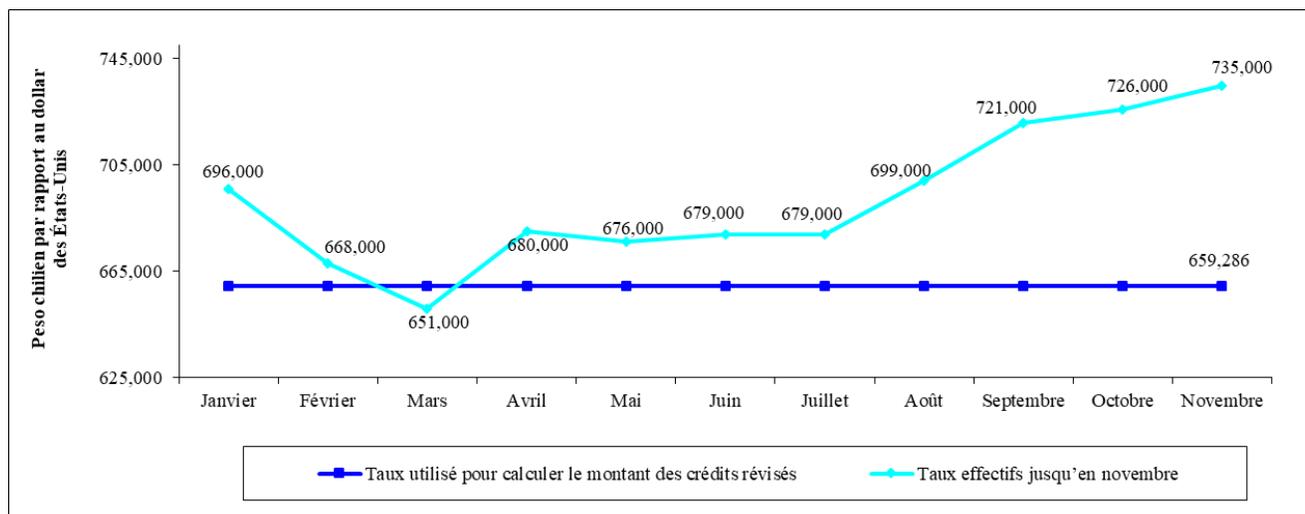


Figure IV

Évolution du taux de change du birr éthiopien par rapport au dollar des États-Unis (2019)

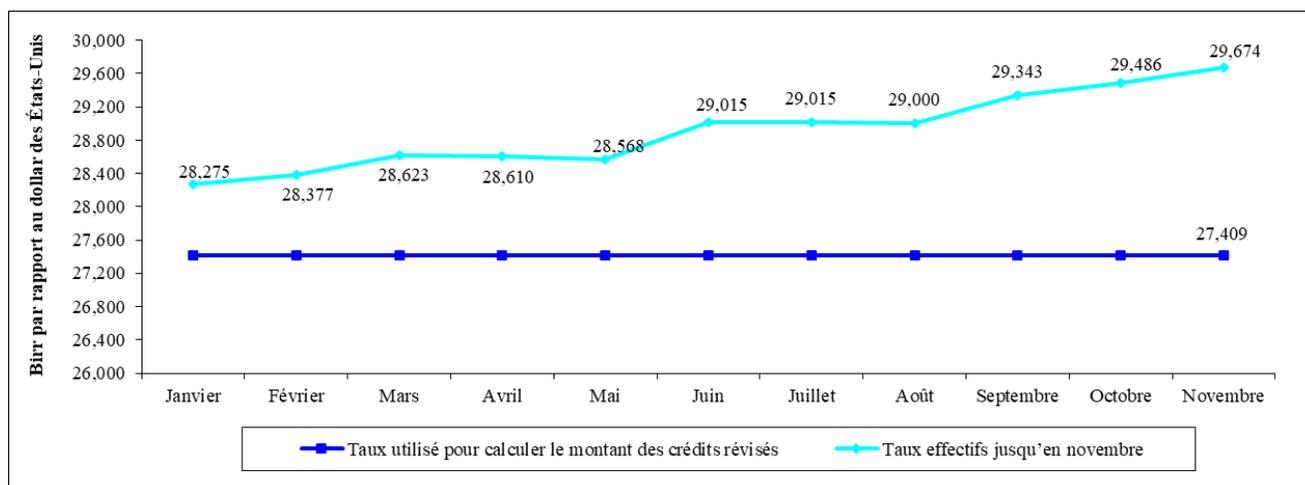


Figure V
Évolution du taux de change du baht thaïlandais par rapport au dollar des États-Unis (2019)

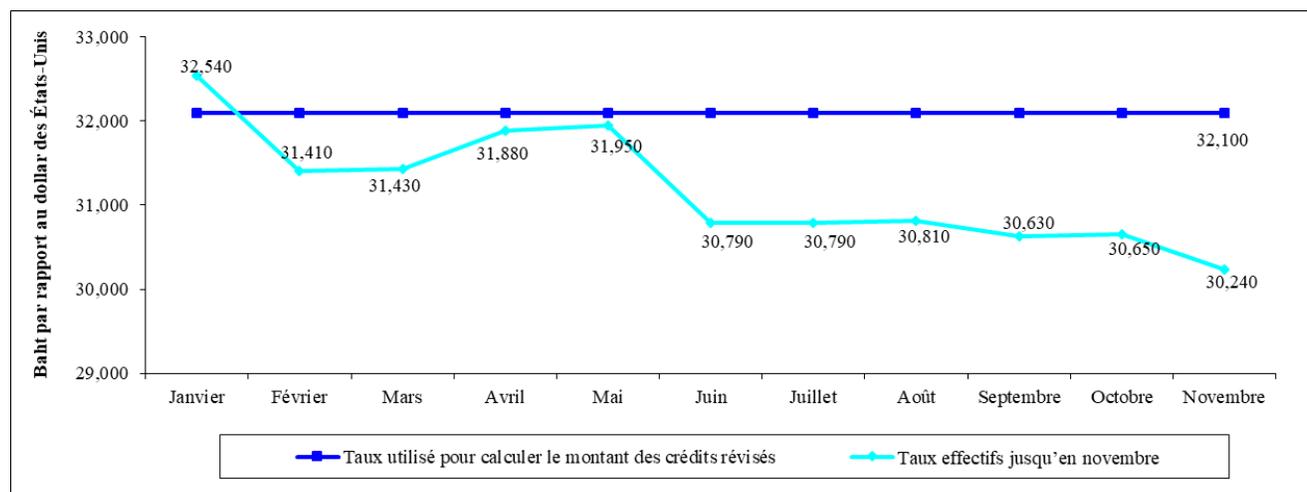
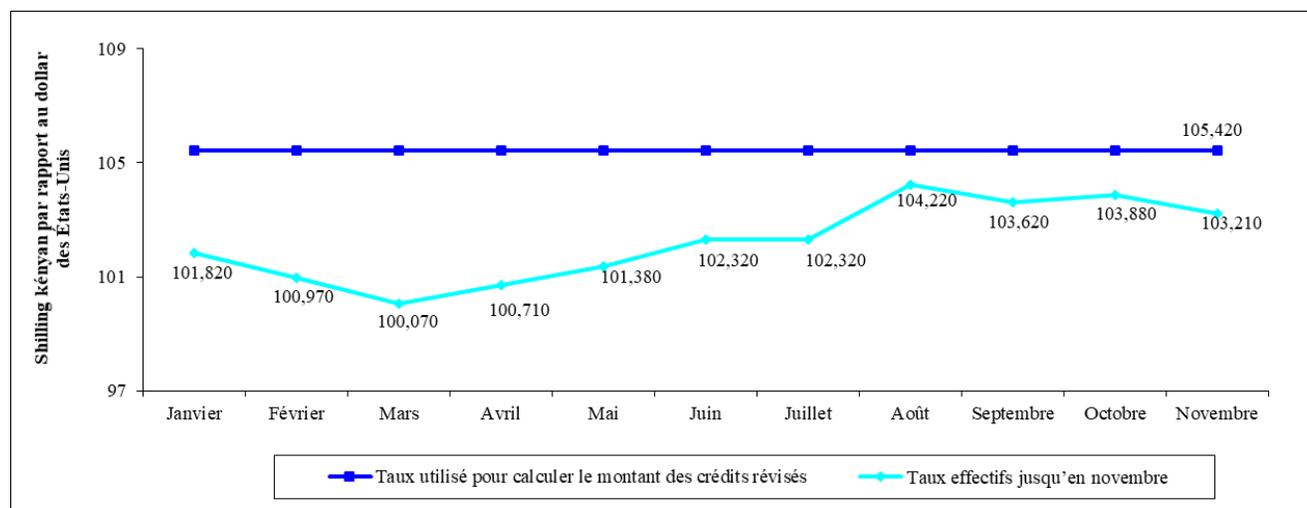


Figure VI
Évolution du taux de change du shilling kényan par rapport au dollar des États-Unis (2019)



33. Pour ce qui est de l'inflation, les ajustements sont fondés sur les données les plus récentes (novembre 2019) concernant les indices des prix à la consommation et sur les changements relatifs aux indices d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur ainsi que sur les ajustements au coût de la vie apportés aux barèmes des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. La sous-utilisation de 0,1 million de dollars qui est prévue correspond à l'effet net des ajustements à la baisse au titre des dépenses afférentes aux postes (1,7 million de dollars) et des catégories de dépenses autres que les postes (4,4 millions de dollars). Elle est presque entièrement compensée par les réductions qui ont été appliquées à l'issue de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget dont il est question au paragraphe 22 du présent rapport. Aucun ajustement n'a été apporté aux taux d'inflation retenus dans le premier rapport sur l'exécution du budget, mais le montant de 6,0 millions de dollars correspondant à l'inflation liée aux ajustements portant sur les dépenses autres que celles afférentes aux postes présentés dans le premier rapport a été éliminé. Les

réductions initiales résultant de l'évolution des taux d'inflation présentée dans le présent rapport ont donc été presque entièrement contrebalancées par l'annulation des réductions appliquées par l'Assemblée générale à l'issue de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget.

34. Les changements relatifs à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur tiennent aux coefficients d'ajustement promulgués par la Commission de la fonction publique internationale en 2019. Dans le cas des dépenses de personnel afférentes aux agents des services généraux, les changements s'expliquent par les ajustements au coût de la vie appliqués en 2019. Les ajustements portant sur 2018 reposent sur les taux effectifs, alors que le montant révisé des crédits pour 2018-2019 était fondé sur des hypothèses.

35. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux effectifs tiennent compte d'un ajustement à la baisse des taux d'inflation, principalement à New York (2,2 millions de dollars) et Genève (2,3 millions de dollars), annulé en partie par un ajustement à la hausse à Addis-Abeba (1,5 million de dollars). L'effet net de l'inflation sur ces objets de dépense est une sous-utilisation des crédits de 4,4 millions de dollars, tous lieux d'affectation confondus.

36. On trouvera dans le tableau 5 un récapitulatif des écarts à la hausse ou à la baisse dus à l'inflation liée aux postes et aux objets de dépenses autres que les postes, y compris l'annulation des ajustements relatifs au premier rapport sur l'exécution du budget. Le tableau complémentaire 4 présente plus en détail les taux d'inflation révisés par lieu d'affectation pour les objets de dépense autres que les postes, le tableau complémentaire 6 est consacré à l'évolution, pour chaque lieu d'affectation, des coefficients d'ajustement et à une comparaison des coefficients estimés et effectifs, tandis que le tableau complémentaire 7 donne des informations, également pour chaque lieu d'affectation, sur l'évolution des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées en monnaie locale.

Tableau 5
Sous-utilisation ou dépassement du montant des ressources prévues pour 2018-2019, imputable à l'inflation, par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Postes</i>	<i>Objets de dépense autres que les postes</i>	<i>Annulation des ajustements liés au premier rapport sur l'exécution du budget</i>	<i>Total</i>
New York	(0,9)	(2,2)	1,2	(1,9)
Genève	1,0	(2,3)	1,4	0,1
Vienne	0,2	(0,2)	0,9	0,9
Nairobi	(1,1)	(0,2)	(0,6)	(1,9)
Bangkok	(0,6)	(0,1)	(0,1)	(0,8)
Santiago	1,2	(0,2)	0,1	1,2
Addis-Abeba	(0,2)	1,5	2,6	4,0
Autres ^a	(1,4)	(0,8)	0,5	(1,7)
Total	(1,7)	(4,4)	6,0	(0,1)

^a À savoir le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à Gaza, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Mexico, La Haye, Port of Spain, les services de sécurité hors Siège et les centres d'information des Nations Unies.

B. Achats à terme de devises : enseignements tirés et présentation des données

37. Dans sa résolution [67/246](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à avoir recours à des contrats de change à terme pour protéger l'Organisation des Nations Unies contre les fluctuations des taux de change, en tenant compte des conclusions présentées dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 ([A/66/578](#) et [A/66/578/Corr.1](#)) et en maintenant les coûts de transaction au plus bas. À la section IX de sa résolution [69/274 A](#), elle a décidé que les taux de change à terme seraient utilisés aux fins de l'établissement des prévisions budgétaires à partir du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.

38. Un contrat d'achat à terme de devises est un instrument financier offrant une certaine sécurité budgétaire aux entités, car il leur permet de déterminer à l'avance le prix des devises qu'elles achèteront. Les coûts de transaction associés à ce type d'instrument financier sont minimes.

39. À la demande de l'Assemblée générale, le Secrétariat a commencé à acheter des francs suisses à terme en 2013. Il a rendu compte de cette expérience pendant la période allant de 2013 à 2015 dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 ([A/70/557](#)).

40. Comme indiqué dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017 ([A/72/606](#)), au cours des cinq années pendant lesquelles elle a conclu des contrats à terme de gré à gré (de 2013 à 2017), l'ONU a bénéficié d'une plus grande certitude, le prix à payer pour les futurs achats de devises étant connu d'avance. Les résultats depuis 2013 ont donné une différence positive nette de 13,4 millions de dollars, dont 4,6 millions de dollars en 2013, 7,1 millions de dollars pendant l'exercice biennal 2014-2015 et 1,7 million de dollars pendant l'exercice 2016-2017.

41. Dans le cadre du contrat à terme de gré à gré signé en 2018, l'ONU a acheté 325 millions de francs suisses et 48 millions d'euros à un taux de change préalablement défini. Du fait de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport au franc suisse et à l'euro en 2018 (voir fig. VII et VIII), la différence entre les taux de change dont elle a bénéficié dans le cadre de ce contrat et les taux de change opérationnels a été négative. En 2018, les différences négatives résultant des achats à terme de francs suisses et d'euros, d'un montant total de 3,5 million de dollars (2,6 million pour le franc suisse et 0,9 million pour l'euro), pour la période de janvier à décembre 2018, ont été en partie compensées par une sous-utilisation des crédits de 3,7 millions de dollars (2,7 millions de dollars dans le cas du franc suisse et 1,0 million de dollars dans le cas de l'euro).

42. Pour 2019, l'ONU a signé, en octobre 2018, un contrat à terme de gré à gré afin d'acheter 397,8 millions de francs suisses et 59 millions d'euros à des taux préalablement fixés à 0,947 franc suisse et à 0,835 euro. Les résultats effectifs entre janvier et octobre 2019 ont donné une différence négative chiffrée à 17,8 millions de dollars (14,3 millions de dollars pour le franc suisse et 3,5 millions de dollars pour l'euro), qui a contrebalancé en partie la sous-utilisation des crédits de 30,2 millions de dollars (23,9 millions de dollars dans le cas du franc suisse et 6,3 millions de dollars dans le cas de l'euro).

Figure VII
Évolution du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis (2018-2019)

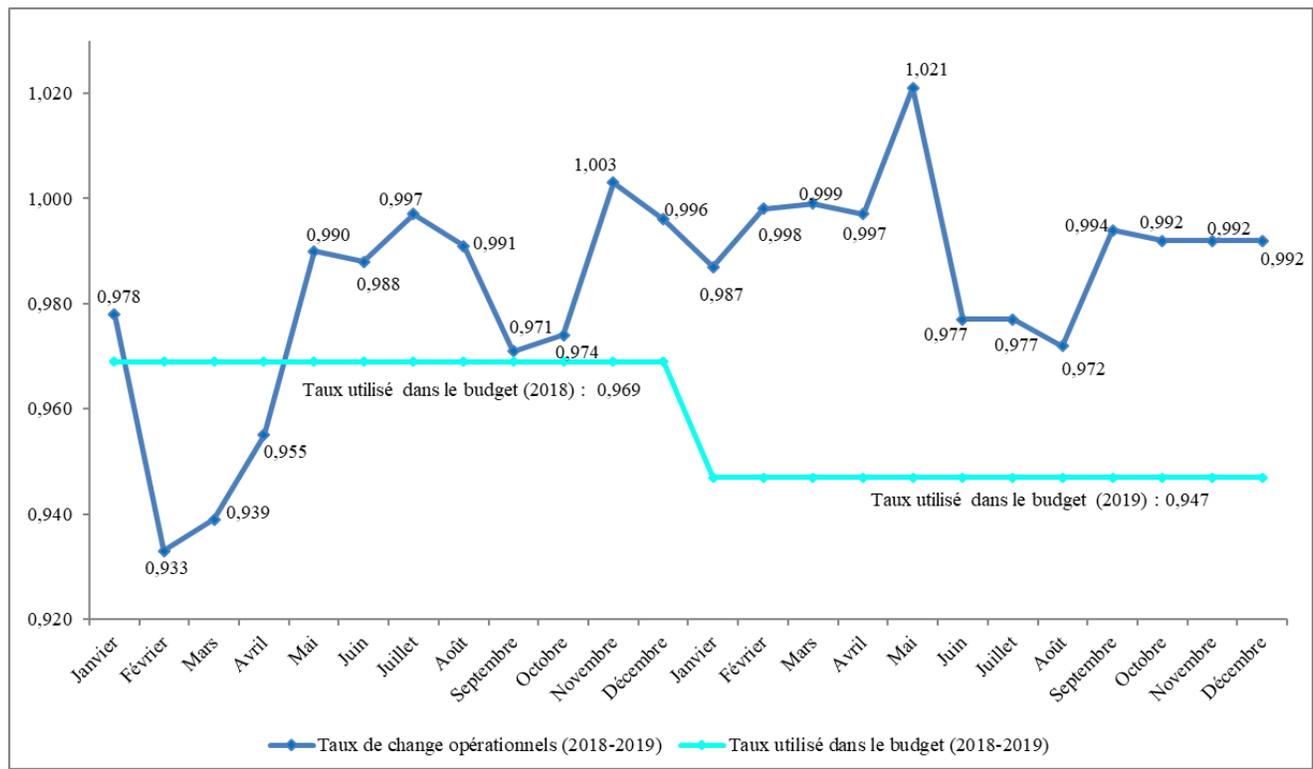
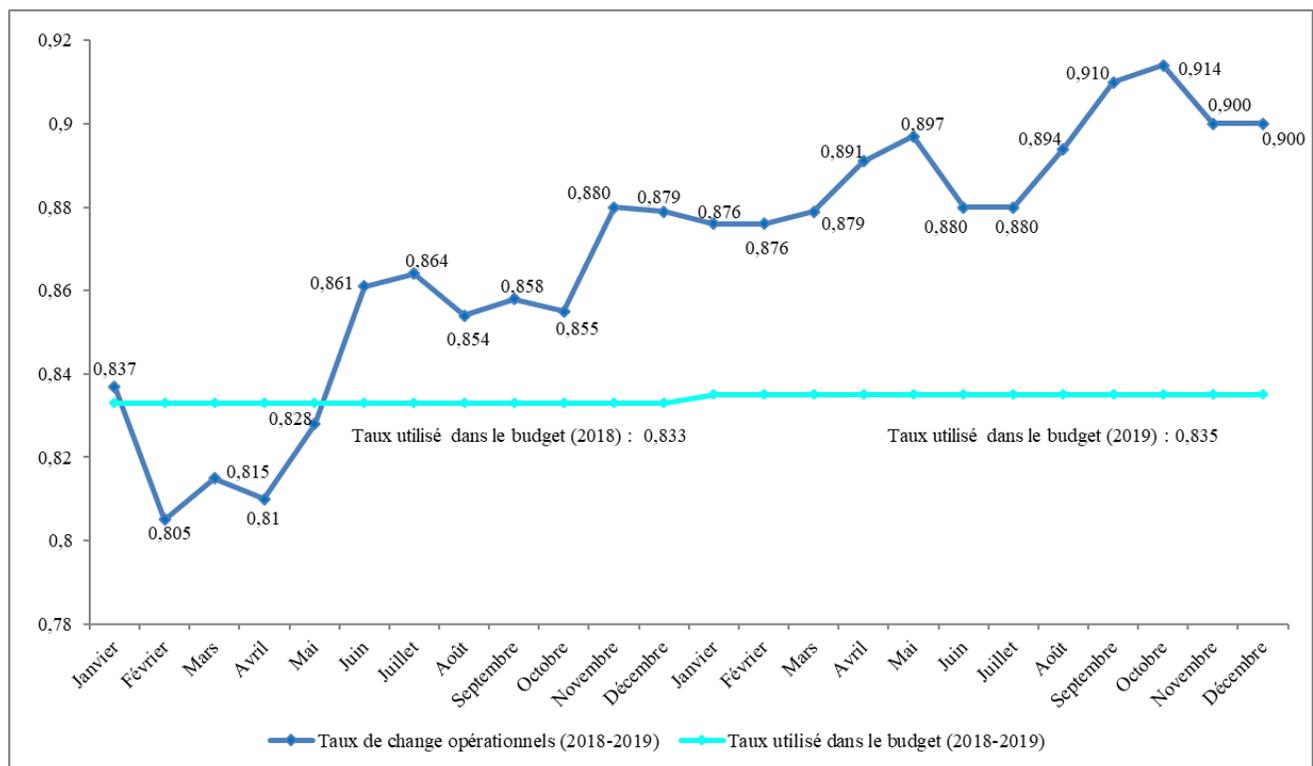


Figure VIII
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (2018-2019)



C. Dépenses imprévues et extraordinaires (dépassement des crédits : 18 146 000 dollars)

43. Dans sa résolution 72/264, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, agissant avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à contracter pendant l'exercice biennal 2018-2019 des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne serait pas nécessaire pour :

a) les engagements dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité, à concurrence de 8 millions de dollars pour chacune des deux années de l'exercice biennal ;

b) les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils avaient trait à des dépenses occasionnées par diverses situations à la Cour, prévues à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution ;

c) les engagements dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils étaient nécessaires aux fins des mesures de sécurité visées au paragraphe 6 de la section XI de la résolution 59/276, à concurrence de 1 million de dollars au total pour l'exercice biennal. Conformément au paragraphe 3 de la résolution 72/264, si le Secrétaire général doit, du fait d'une décision du Conseil de sécurité, contracter au titre du maintien de la paix et de la sécurité des engagements d'un montant supérieur à 10 millions de dollars, il soumettra la question à l'Assemblée ou, si elle a interrompu sa session ou n'est pas en session, convoquera une reprise de session ou une session extraordinaire pour qu'elle examine la question.

44. Conformément aux dispositions de la résolution 72/264, le Secrétaire général a contracté des engagements s'élevant à 18,1 millions de dollars, qui comprennent un ajustement à la baisse pour tenir compte des dépenses effectivement engagées. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 3, 24, 27, 29F et 36 du budget, sont indiquées dans le tableau 6.

Tableau 6

Dépenses imprévues et extraordinaires

A. Engagements approuvés par le Comité consultatif (11 675 700 dollars)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre 24. Droits de l'homme

Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne	3 255,1
Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud	2 161,0
Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua	184,4
Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	270,0
Renforcement de la présence sur le terrain dans le Territoire palestinien occupé	352,9
Incidence négative du non-rapatriement de fonds illicites	22,0
Situation des droits de l'homme aux Philippines	78,4
Situation des droits de l'homme au Kasaï (République démocratique du Congo)	1 077,3

Chapitre 27. Affaires humanitaires

Coordonnateur pour l'action d'urgence contre l'Ebola	4 214,4
--	---------

Chapitre 29F. Administration (Genève)

Situation des droits de l'homme au Kasaï (République démocratique du Congo)	60,2
---	------

Total	11 675,7
--------------	-----------------

B. Engagements approuvés par le Secrétaire général (6 470 300 dollars)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre 3. Affaires politiques

Mécanisme de suivi concernant l'attentat ayant entraîné la mort de deux membres du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo à Kananga (République démocratique du Congo)	1 053,7
Conseiller spécial pour le Soudan	388,5
Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne	487,2
Évaluation indépendante du Bureau de lutte contre le terrorisme	100,0
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti créé par la résolution 2476 (2019) du Conseil de sécurité	3 592,6
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Mozambique	54,4
Chapitre 27. Affaires humanitaires	
Coordonnateur pour l'action d'urgence contre l'Ebola	740,8
Chapitre 36. Contributions du personnel	
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti créé par la résolution 2476 (2019) du Conseil de sécurité	53,1
Total	6 470,3

D. Décisions des organes directeurs (dépassement : 9 509 000 dollars)**Assemblée générale****1. Subvention pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (6 287 000 dollars)**

45. À la section IV de sa résolution 73/279 A, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, à titre exceptionnel, à contracter des engagements d'un montant ne dépassant pas 7,5 millions de dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement de la composante internationale des Chambres extraordinaires du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, et l'a prié de lui rendre compte dans son prochain rapport des engagements qu'il aurait contractés. Des informations sur les engagements contractés figurent dans le rapport du Secrétaire général sur la demande de subvention pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (A/74/359). Il est donc demandé dans le présent rapport l'ouverture d'un crédit d'un montant de 6 287 000 dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

2. Subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (2 387 000 dollars)

46. À la section III de sa résolution 73/279 A, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses ne dépassant pas 2 537 000 dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement du Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, et l'a prié de lui rendre compte, durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session, des engagements qu'il aurait contractés. Des informations sur les engagements contractés figurent dans le rapport du Secrétaire général sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et la demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (A/74/352). Il est donc demandé dans

le présent rapport l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2 387 000 dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

3. Autorisation d'engagement de dépenses pour la mise en service du progiciel de gestion intégré à la Cour internationale de Justice (835 000 dollars)

47. Au paragraphe 70 de sa résolution 72/261, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 1 000 000 de dollars pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre de la mise en service d'un progiciel de gestion intégré. Il est donc demandé dans le présent rapport l'ouverture d'un crédit d'un montant de 835 000 dollars au chapitre 7 (Cour internationale de Justice) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019. Au cours de l'exercice biennal, la Cour a collaboré étroitement avec le bureau de la gestion du projet Umoja du Siège pour préparer la mise en service du progiciel, prévue en 2020. Les dépenses ont été moins élevées que prévu, principalement en raison d'un moindre recours à des services de consultants, l'équipe Umoja de New York ayant participé activement au projet. En outre, comme les supports de formation existants ont été utilisés, les dépenses relatives à la traduction des supports destinés aux utilisateurs fonctionnels ont été moins élevées que prévu.

4. Demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/261

48. Au paragraphe 165 de sa résolution 72/261, l'Assemblée générale s'est félicitée de l'intention du Département de l'information du Secrétariat de collaborer avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat pour mieux coordonner les mesures visant à obtenir des gains d'efficacité dans la traduction des documents et des contenus Web. Elle a également salué les efforts consentis par le Département de l'information pour mieux respecter les normes d'accessibilité et pour maintenir et améliorer la qualité et l'exactitude de la couverture des réunions et des communiqués de presse, et prié le Secrétaire général de lui rendre compte des avantages qualitatifs et quantitatifs découlant de ces initiatives dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

49. Les efforts de coordination entrepris par les deux départements étaient axés sur l'utilisation d'outils de traduction assistée par ordinateur, tels qu'eLUNa, et sur la gestion du cycle de vie des documents. En juin 2019, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté la série d'outils linguistiques qu'il utilise au Département de l'information, qui s'appelle maintenant Département de la communication globale. Par la suite, le Département de la communication globale a pu utiliser eLUNa dans le cadre d'un projet pilote, au cours duquel 10 référents linguistiques du Département ont pu se servir de l'outil dans le cadre de leur travail. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a dispensé des formations à tous les participants en prévision du lancement du projet pilote et apporté un appui tout au long du processus. Au vu des résultats positifs et du succès du projet pilote, le Département de la communication globale s'est dit intéressé par l'idée d'utiliser eLUNa pour les traductions et a recensé un groupe de 20 à 30 utilisateurs qui pourraient profiter de cet outil. Les départements étudient les prochaines étapes.

50. Les deux départements coopèrent en outre étroitement dans le cadre de la gestion du cycle de vie des documents. En plus des métadonnées améliorées qui sont produites par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et qui facilitent le chargement et la diffusion de documents de l'Organisation sur les plateformes en ligne, cette collaboration porte sur l'établissement de normes applicables à toute l'Organisation,

l'objectif étant de faire des économies d'échelle et de réaliser des gains d'efficacité dans la gestion des documents. Le groupe du Département de la communication globale chargé de l'architecture informatique et des prototypes, géré par la Bibliothèque, coopère également étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (en particulier la Division de la documentation) pour renforcer les synergies, l'interopérabilité des systèmes et l'automatisation en ce qui concerne le partage des métadonnées de base produites par celui-ci en sa qualité de département auteur. Le groupe évalue également l'interopérabilité des logiciels en cours de développement qui serviront à diffuser les documents de l'Organisation (gDoc 2.0 au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et « UN Digital Commons » au Département de la communication globale).

E. Taux d'occupation des postes et autres facteurs (sous-utilisation (montant net) : 15,1 millions de dollars)

51. Les tableaux complémentaires 2 et 3 figurant dans le présent rapport renferment des informations détaillées sur le taux d'occupation des postes et d'autres facteurs, par objet de dépense et par chapitre.

52. On trouvera dans la présente section une explication des principaux facteurs motivant les modifications proposées au titre des postes, des autres dépenses de personnel et des objets de dépense autres que les postes.

53. Au total, les modifications apportées se traduisent par une sous-utilisation de 15,1 millions de dollars (montant net), qui s'explique par une sous-utilisation des crédits de 84,9 millions de dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, en partie contrebalancée par un dépassement de 69,1 millions de dollars au titre des postes et de 0,8 million de dollars au titre des autres dépenses de personnel.

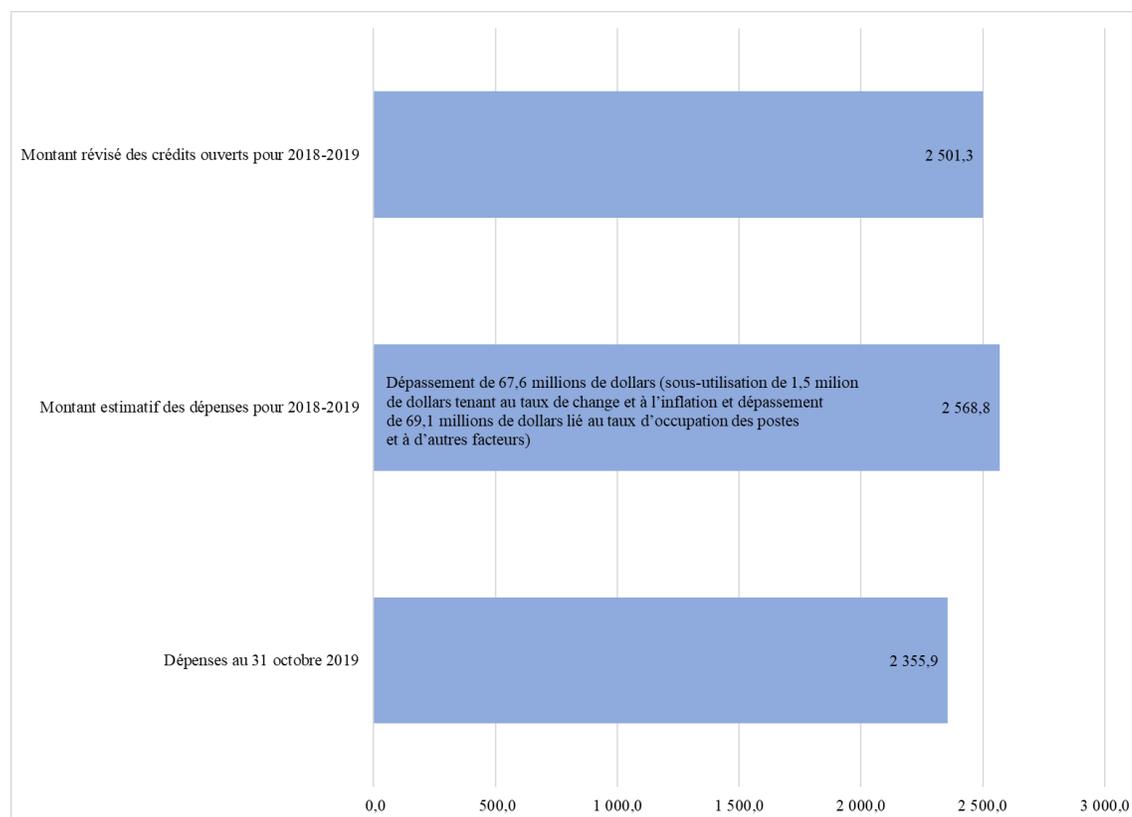
54. Comme indiqué dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 ([A/72/606](#), par. 40 à 42), l'alignement des budgets est un processus continu, dans le cadre duquel les ajustements budgétaires et les rapports sur l'exécution du budget pour 2018-2019 se fondent sur l'expérience actuelle et future en matière de dépenses. Dans Umoja, les rubriques dans lesquelles les dépenses sont enregistrées sont déterminées en fonction de la nature de celles-ci, de sorte que si un projet entraîne le recours à des services de consultants et à des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement et des dépenses de mobilier et de matériel, les dépenses seront inscrites au titre de ces rubriques respectives. De même, bien que le budget consacré aux activités de formation gérées de façon centralisée soit inscrit à la rubrique « Services contractuels », les dépenses effectivement engagées sont comptabilisées sous diverses rubriques selon leur nature. Ainsi, si des consultants ont été recrutés pour faciliter la mise en œuvre du programme de formation, les dépenses sont comptabilisées au titre des consultants et non des services contractuels.

Postes

55. Le dépassement de crédits au titre des postes est estimé à 69,1 millions de dollars sur la base des dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2019 et des projections pour novembre et décembre 2019. On trouvera à la figure IX des informations sur le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'exercice biennal et le montant des dépenses au 31 octobre 2019 au titre des postes.

Figure IX
Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019 et montant des dépenses au 31 octobre 2019 au titre des postes

(En millions de dollars des États-Unis)



56. Le dépassement de crédits, d'un montant net de 69,1 millions de dollars, s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) une réduction de 50 millions de dollars que l'Assemblée générale a approuvée dans la partie XI de sa résolution [73/279 A](#), après examen du premier rapport sur l'exécution du budget, dont 37 millions au titre des postes, de sorte que les crédits approuvés pour les postes étaient moins élevés que ceux initialement demandés par le Secrétaire général compte tenu du tableau d'effectifs approuvé et du taux de vacance retenu dans le budget. L'annulation de cette réduction est l'un des facteurs expliquant pourquoi le montant des dépenses afférentes aux postes, compte tenu des dépenses effectivement engagées jusqu'au 31 octobre 2019 et des projections pour novembre et décembre, est plus élevé que prévu. Il convient de noter que, en raison de la situation de trésorerie, des mesures ont été prises pour reporter les recrutements de façon à limiter autant que possible les dépenses de personnel ;

b) un dépassement d'environ 11,8 millions de dollars au titre des contributions versées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies découlant de la hausse des montants fixés dans le barème de la rémunération considérée aux fins de la pension pour la catégorie des administrateurs entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [73/273](#) ;

c) un dépassement d'environ 6,0 millions de dollars au titre des indemnités pour frais d'études découlant des modifications apportées au régime d'indemnité

applicables à compter de l'année scolaire ou universitaire en cours au 1^{er} janvier 2018 ;

d) un dépassement d'environ 2,0 millions de dollars au titre des contributions aux régimes d'assurance maladie, les primes et les taux de cotisation ayant augmenté en juillet 2018, puis de nouveau en juillet 2019 ;

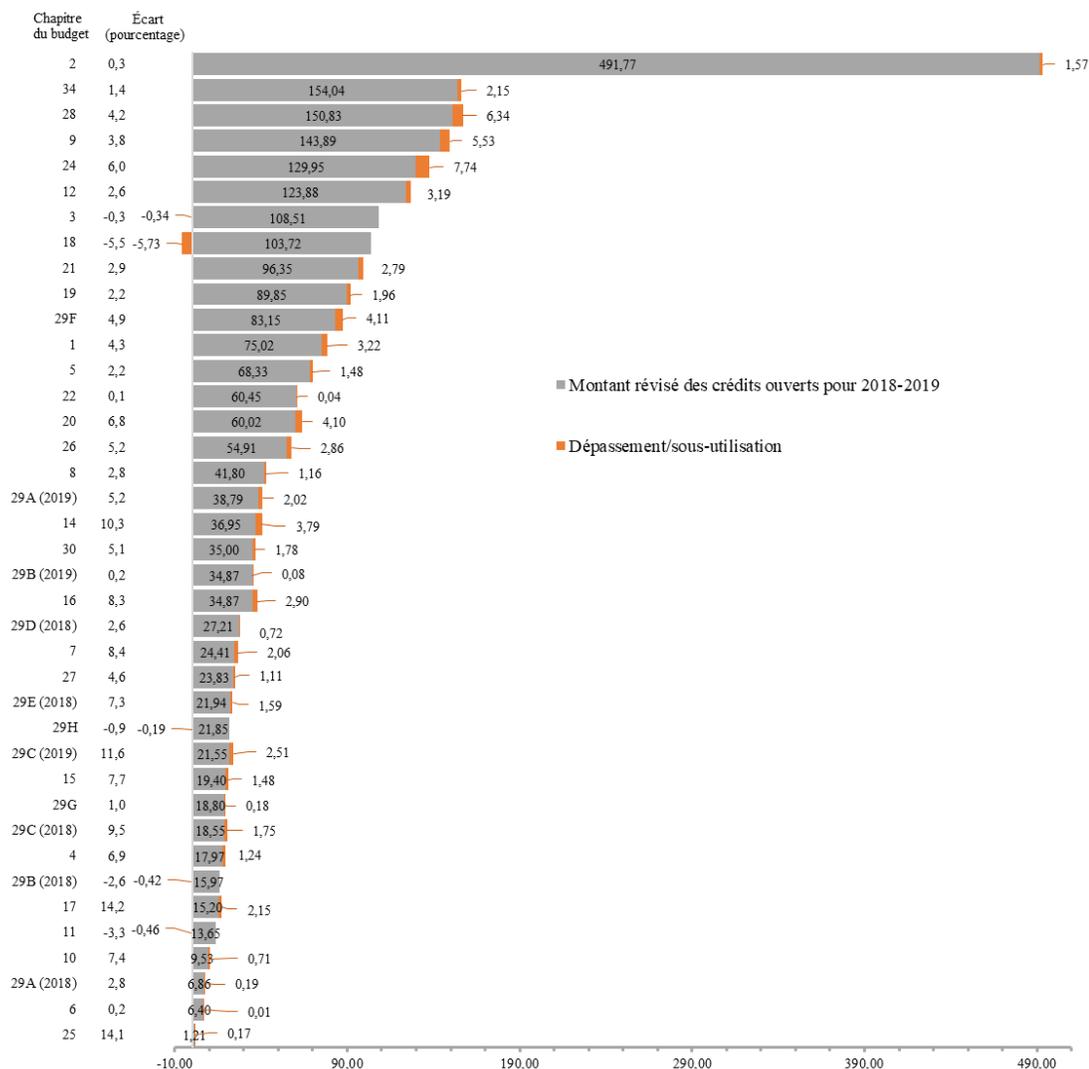
e) un dépassement d'environ 5,6 millions de dollars au titre des indemnités liées aux mouvements de personnel (recrutement, transfert et cessation de service par exemple).

57. La figure X donne le détail, par chapitre du budget, des dépassements de crédits et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts.

Figure X

Dépassement/sous-utilisation et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 au titre des postes, par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)



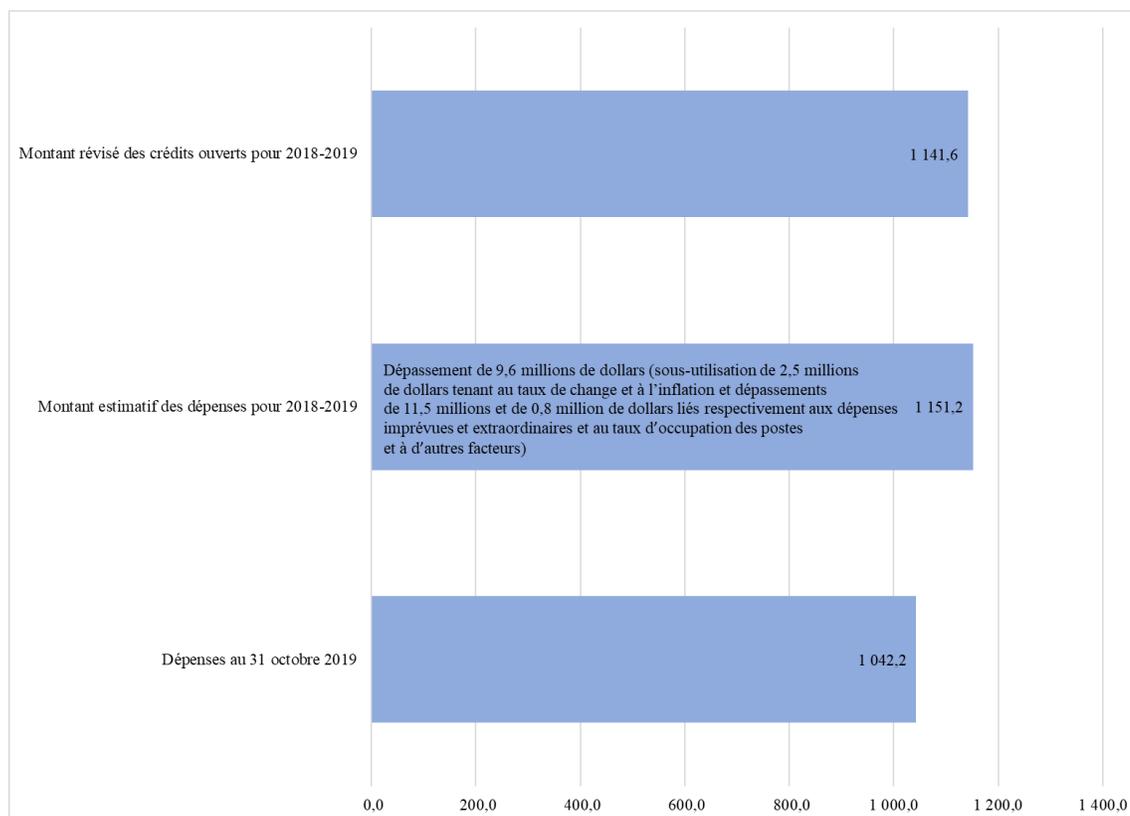
Autres dépenses de personnel

58. Le dépassement de crédits prévu de 0,8 million de dollars est fondé sur les dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2019 et les projections pour novembre et décembre 2019. On trouvera à la figure XI des informations sur le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'exercice biennal et le montant des dépenses au 31 octobre 2019 au titre des autres dépenses de personnel.

Figure XI

Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019 et montant des dépenses au 31 octobre 2019 au titre des autres dépenses de personnel

(En millions de dollars des États-Unis)



59. L'écart de 0,8 million de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des autres dépenses de personnel et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) un dépassement de 19,3 millions de dollars au chapitre 32 (Dépenses spéciales), qui était nécessaire pour couvrir les dépenses afférentes à l'assurance maladie après la cessation de service. On se rappellera que, lorsqu'elle avait examiné le projet de budget-programme pour l'assurance maladie après la cessation de service pour l'exercice biennal 2018-2019 [voir A/72/6 (Sect. 32)], l'Assemblée générale avait approuvé un budget d'un montant de 16 % inférieur aux prévisions de dépenses initialement établies par le Secrétaire général ;

b) un dépassement de 6,8 millions de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qui était nécessaire pour financer les heures supplémentaires des agents assurant les services de sécurité 24 heures sur 24 à New York ;

c) un dépassement de 1,1 million de dollars, qui s'explique par la présentation des dépenses par nature au chapitre 29C (2018) (Bureau de la gestion des ressources humaines) : les services d'administration et d'appui pour les programmes de formation et la mise en œuvre du dispositif de mobilité avaient initialement été inscrits au budget à la rubrique Services contractuels ;

d) une sous-utilisation de 13,2 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), qui s'explique par le fait qu'il a beaucoup moins été fait recours aux capacités externes (personnel temporaire) pour les services de conférence en raison de la situation de trésorerie, ainsi que par la réduction des services de conférence nécessaires pour les organes créés en vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme, qui ont tenu moins de réunions que prévu ;

e) une sous-utilisation de 1,8 million de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), qui tient essentiellement au fait que les dépenses pour les missions politiques spéciales ont été inférieures aux prévisions en raison de taux de vacance de postes plus élevés que prévu pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) (du fait d'un ralentissement des recrutements compte tenu des conditions de sécurité qui règnent en Libye depuis avril 2019), et du retard pris dans la mise en place de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, ce qui a été en partie contrebalancé par les taux de vacance moins élevés que prévu enregistrés au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi, au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Pour ce qui est de la MANUI, le dépassement tient aussi à la révision du barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan national ;

f) une sous-utilisation de 4,2 millions de dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques), qui s'explique principalement par le retard pris dans la mise en place du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar ;

g) une sous-utilisation de 1,3 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), qui s'explique par le recours à des vacataires plutôt qu'à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) ;

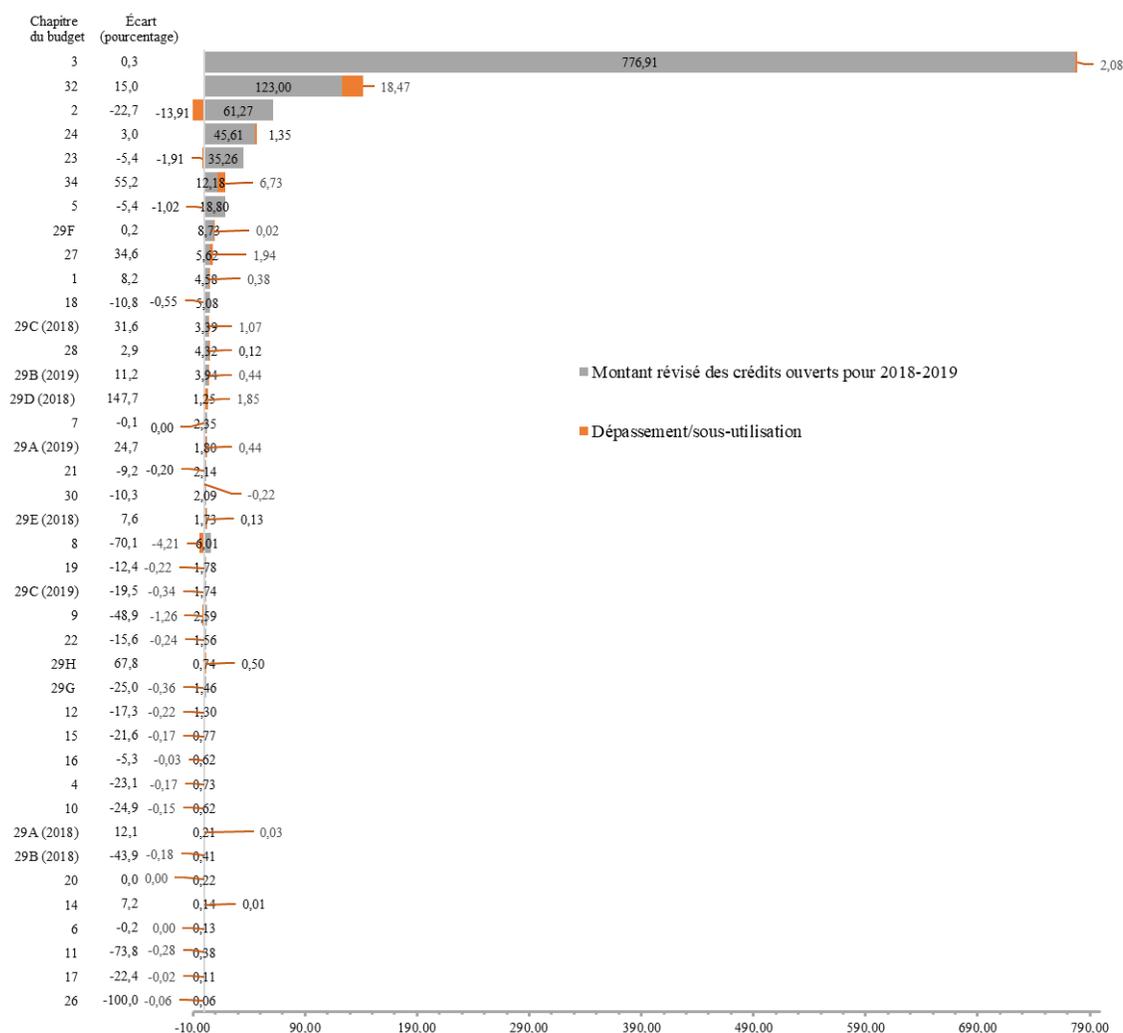
h) une sous-utilisation de 1,9 million de dollars au chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique), qui tient essentiellement au nombre plus élevé que prévu de postes vacants en raison du départ à la retraite et de la cessation de service d'un certain nombre de conseillers interrégionaux ;

i) une sous-utilisation de 3,9 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), qui s'explique principalement par le nombre moins élevé que prévu de réunions tenues par les organes relevant de ce chapitre et par la lenteur de la procédure de recrutement du personnel d'appui aux commissions et missions d'enquête.

60. La figure XII donne le détail, par chapitre du budget, des dépassements/sous-utilisations de crédits et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des objets de dépense autres que les postes.

Figure XII
Dépassement/sous-utilisation et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 au titre des autres dépenses de personnel, par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)



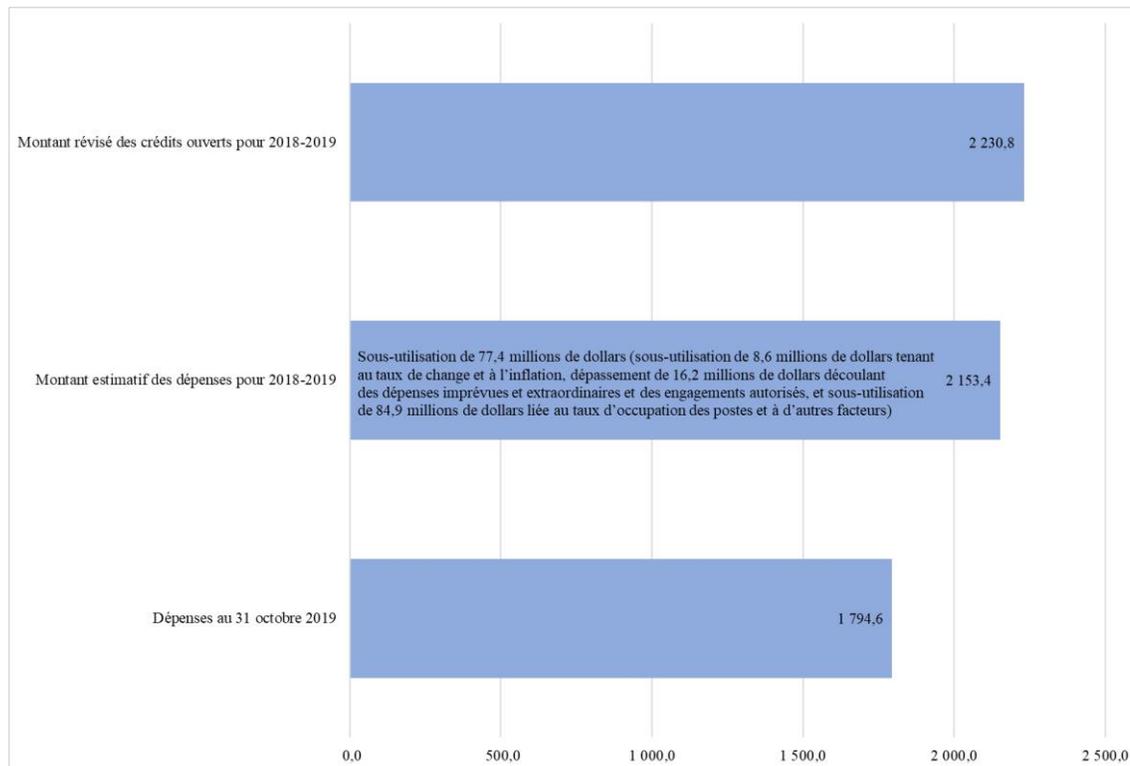
Objets de dépense autres que les postes

61. Les objets de dépense autres que les postes comprennent notamment les rubriques suivantes : émoluments des non-fonctionnaires, consultants, experts, voyages de représentants, voyages du personnel, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, dépenses de représentation, fournitures et accessoires, mobilier et matériel, aménagement des locaux, subventions et contributions. Le dépassement de crédits au titre des objets de dépense autres que les postes est estimé à 84,9 millions de dollars, sur la base des dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2019 et des projections pour novembre et décembre 2019.

62. On trouvera à la figure XIII des informations sur le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'exercice biennal et le montant des dépenses au 31 octobre 2019 au titre des objets de dépense autres que les postes.

Figure XIII
Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses
pour l'exercice biennal 2018-2019 et montant des dépenses au 31 octobre 2019
au titre des objets de dépense autres que les postes

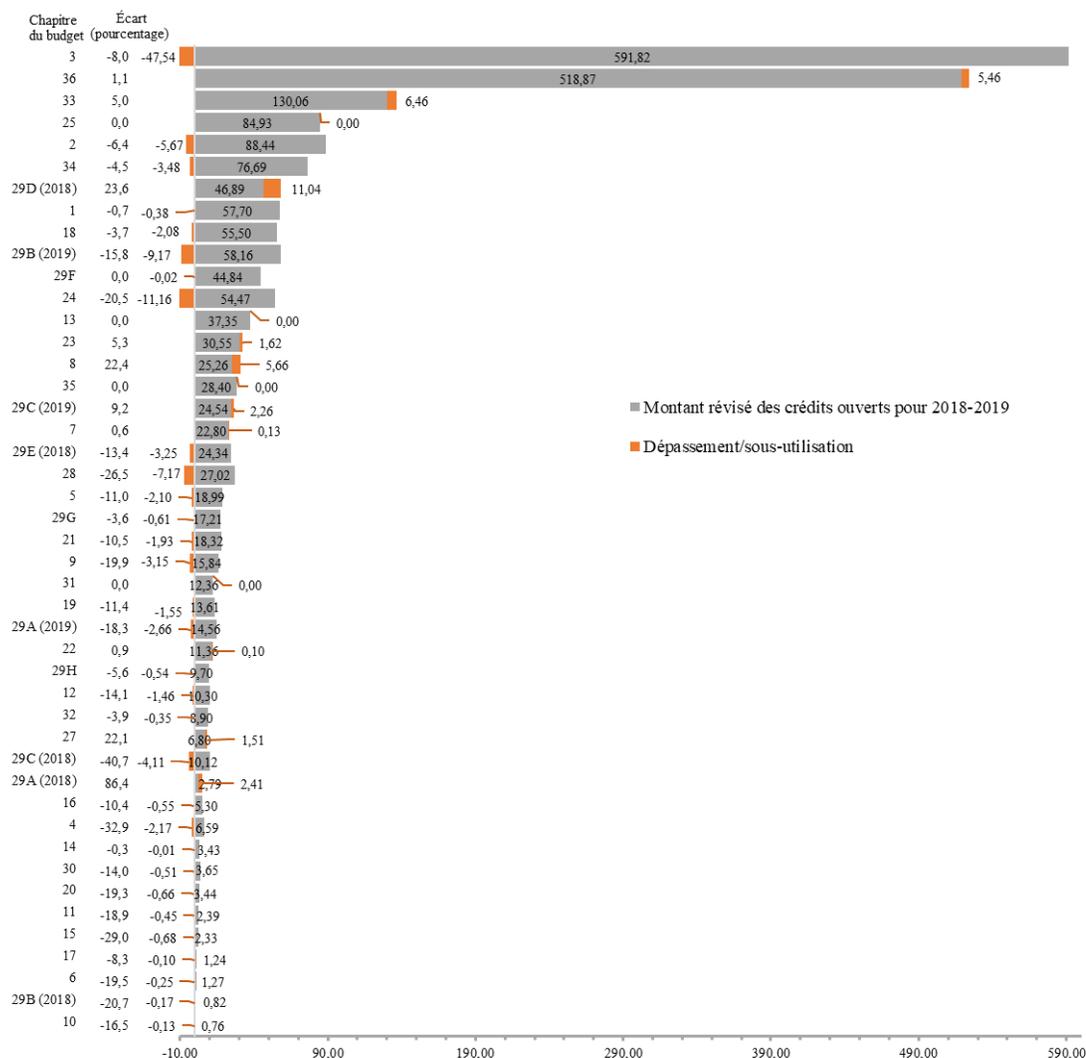
(En millions de dollars des États-Unis)



63. La figure XIV donne le détail, par chapitre du budget, des dépassements/sous-utilisations de crédits et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des objets de dépense autres que les postes.

Figure XIV
Dépassement/sous-utilisation et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019 au titre des objets de dépense autres que les postes, par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)



Émoluments des non-fonctionnaires

64. La sous-utilisation de 0,2 million de dollars au titre des émoluments des non-fonctionnaires s'explique principalement par le fait que les dépenses à ce titre ont été inférieures de 0,8 million de dollars à ce qui était prévu : 0,5 million au chapitre 7 (Cour internationale de Justice), les émoluments des juges ad hoc ayant été inférieurs aux prévisions, et 0,3 million au chapitre 32 (Dépenses spéciales), des pensions ayant été versées à deux anciens secrétaires généraux – et non plus à trois ainsi que cela avait été initialement prévu dans le budget – et aux veuves de deux anciens secrétaires généraux. La sous-utilisation est en partie contrebalancée par un dépassement de 0,7 million de dollars au chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), qui s'explique par les dépenses plus élevées que prévu pour les juges du Tribunal d'appel des Nations Unies, au titre du Bureau de l'administration de la

justice, en raison des frais liés à la cessation de service de quatre juges dont le mandat est arrivé à échéance en 2019.

Consultants

65. L'écart de 1,1 million de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des consultants et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 3,4 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), qui tient principalement aux retards pris dans l'engagement de consultants et au non-engagement de consultants dans les missions politiques spéciales compte tenu de la situation de trésorerie ;

b) une sous-utilisation de 0,7 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), qui tient principalement aux retards pris dans l'engagement de consultants et au non-engagement de consultants compte tenu de la situation de trésorerie. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat n'engage actuellement qu'un nombre restreint de consultants aux fins de l'établissement de ses publications phares ;

c) une sous-utilisation de 1,0 million de dollars au chapitre 14 (Environnement), qui s'explique par la décision de recourir aux services d'un partenaire de réalisation plutôt qu'à des consultants et de collaborer avec des partenaires locaux, nationaux et régionaux possédant les connaissances et compétences nécessaires pour l'exécution des évaluations ; l'élaboration de méthodes, d'indicateurs et de directives et la définition de pratiques exemplaires ; l'analyse et la mise à jour de données dans les systèmes d'information sur l'environnement aux fins de l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement ;

d) une sous-utilisation de 0,9 million de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), qui tient aux mesures prises pour diminuer le recours aux services de consultants et exploiter les compétences internes dans la mesure du possible en raison de la situation de trésorerie ;

e) un dépassement de 0,5 million de dollars au chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), qui est lié à la prestation de services relatifs au dispositif de transparence financière pour 2019, qui avaient été inscrits au budget à la rubrique Services contractuels;

f) un dépassement de 0,6 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), qui correspond aux dépenses nécessaires au titre des services de consultants pour la mise au point de projets dans le domaine de l'informatique et des communications ;

g) un dépassement de 0,7 million de dollars au chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique), qui tient au fait que les États Membres ont demandé un appui plus important que prévu en matière de coopération technique et de renforcement des capacités ;

h) un dépassement de 1,1 million de dollars aux chapitres 29E (2018) et 29C (2019) (Bureau de l'informatique et des communications), qui s'explique principalement par l'engagement de consultants chargés de mettre au point diverses applications et d'administrer des bases de données (Java, Android, iOS, Siebel, SAP et PeopleSoft par exemple), de fournir un appui 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de l'ONU depuis le Pôle d'assistance centralisée de Bangkok, de mettre à l'essai des applications, de développer des sites Web et de fournir une assistance liée à Umoja.

Experts

66. L'écart de 3,3 millions de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des experts. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 1,5 million de dollars au chapitre 4 (Désarmement), qui s'explique par les efforts entrepris pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie ;

b) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), qui tient au fait que les groupes d'experts ont tenu un moins grand nombre de réunions ou ont tenu des réunions de plus petite envergure que prévu, les réunions initialement prévues ayant dû être suspendues ou leur ampleur ayant dû être réduite et un moins grand nombre d'éminents intervenants ayant été invités compte tenu de la situation de trésorerie ;

c) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 12 (Commerce et développement), qui découle de l'annulation, compte tenu de la situation de trésorerie, d'un certain nombre de réunions de groupes spéciaux d'experts sur des questions relatives à l'investissement étranger direct concernant les pays en développement, à la promotion de l'investissement et aux politiques en matière de propriété intellectuelle et de création d'entreprises. Des mesures ont également été prises pour réduire la durée des réunions des groupes d'experts et le nombre de participants ;

d) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), qui s'explique par le recours à des experts internes, la conduite de consultations sur le cannabis et l'annulation ou le report d'un certain nombre de réunions de groupes d'experts compte tenu de la situation de trésorerie.

Voyages des représentants

67. L'écart de 4,0 millions de dollars tient à une sous-utilisation des crédits au titre des voyages des représentants. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 1,0 million de dollars au chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), qui tient essentiellement au fait que les juges relevant du Bureau de l'administration de la justice ont accompli moins de voyages que prévu et au report de visites sur le terrain que devaient effectuer certains des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans le cadre des mesures que celui-ci a prises pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie ;

b) une sous-utilisation de 1,0 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), qui est notamment liée au fait que les représentants des pays les moins avancés ont été moins nombreux que prévu à se rendre au forum politique de haut niveau pour le développement durable et que les dépenses afférentes aux voyages nécessaires pour assister aux sessions d'autres organes tels que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, la Commission du développement social et le Comité des politiques de développement ont été inférieures aux prévisions ;

c) une sous-utilisation de 1,6 million de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), qui s'explique principalement par le fait que les membres des missions d'information ont effectué moins de voyages et que moins de voyages ont dû être faits pour appuyer les commissions d'enquête.

Voyages du personnel

68. L'écart de 11,4 millions de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des voyages du personnel et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 10,3 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), principalement au titre des missions politiques spéciales, qui a notamment touché la MANUL (2,2 millions de dollars), en raison de l'insécurité dans le pays et de la situation de trésorerie de l'Organisation, et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie (1,0 million de dollars), en raison principalement de la décision du Bureau de réduire le nombre de délégués accompagnant l'Envoyé spécial compte tenu de la situation de trésorerie de l'Organisation. En raison de cette situation, des efforts ont également été faits pour limiter les voyages, ce qui s'est traduit par une sous-utilisation totale d'environ 7,1 millions de dollars, principalement au titre de la MANUI (2,5 millions de dollars), de la MANUA (0,7 million de dollars), de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (0,6 million de dollars), du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (0,4 million de dollars) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (0,3 million de dollars), le solde étant imputable à d'autres missions ;

b) une sous-utilisation de 3,8 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), qui s'explique principalement par le fait que les voyages du personnel accompagnant les membres des missions et des commissions d'enquête ont été moins nombreux que prévu et par les mesures prises par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour réduire au minimum les voyages du personnel compte tenu de la situation de trésorerie de l'Organisation ;

c) un dépassement de 1,8 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), principalement lié aux voyages à New York du personnel chargé d'assurer la protection rapprochée de hauts fonctionnaires de l'ONU ;

d) un dépassement de 1,4 million de dollars au chapitre 29C (2018) (Bureau de la gestion des ressources humaines) et au chapitre 29A (2019) (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité), qui s'explique principalement par la présentation des dépenses par nature : les voyages aux fins de la formation avaient été inscrits au budget à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses l'ont été à la rubrique Voyages du personnel ;

e) un dépassement de 0,7 million de dollars au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), dû à l'augmentation du nombre de demandes émanant d'États Membres qui ont besoin d'une aide en ce qui concerne des questions nouvelles et un nouveau domaine d'excellence lié à la restructuration de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Services contractuels

69. L'écart de 0,6 million de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des services contractuels et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 6,7 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), qui s'explique par un moindre recours à des services contractuels dans le cadre des services de conférence en raison de la situation de trésorerie ;

b) une sous-utilisation de 0,7 million de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), due à des retards dans l'engagement de contractants et aux efforts visant à réduire le recours à des services de traitement des données ;

c) une sous-utilisation de 3,4 millions de dollars au chapitre 28 (Communication globale), qui s'explique principalement par la réduction de la couverture vidéo et de la couverture médiatique, par la traduction de produits d'information et de sites Web et par l'annulation d'activités d'information en raison de la situation de trésorerie ;

d) une sous-utilisation de 1,8 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qui tient principalement à un moindre recours à des services contractuels spécialisés en raison de la situation de trésorerie ;

e) une sous-utilisation de 2,0 millions de dollars au chapitre 29A (2019) (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité), due principalement à la présentation des dépenses par nature : les moyens de formation avaient été inscrits au budget à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses l'ont été à d'autres rubriques ;

f) un dépassement de 12,9 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), principalement au titre des missions politiques spéciales, qui a notamment touché la MANUI, la MANUL, la MANUSOM, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ainsi que l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et qui s'explique principalement par la présentation des dépenses par nature, compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre des services contractuels en raison de la situation de trésorerie ;

g) un dépassement de 1,2 million de dollars au chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique), qui a permis de répondre aux demandes de services spécialisés émanant d'États Membres ;

h) un dépassement de 1,4 million de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), qui s'explique par la présentation des dépenses par nature : le matériel et les services de construction avaient été inscrits au budget à la rubrique Aménagement des locaux, tandis que les dépenses l'ont été à la rubrique Services contractuels.

Frais généraux de fonctionnement

70. L'écart de 12,1 millions de dollars tient à un dépassement de crédits (montant net) au titre des frais généraux de fonctionnement et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) un dépassement de 36,2 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), qui s'explique par la présentation des dépenses par nature : le matériel et les services de construction avaient été inscrits au budget à la rubrique Aménagement des locaux, tandis que les dépenses l'ont été à la rubrique Frais généraux de fonctionnement ;

b) une sous-utilisation de 18,5 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), principalement au titre des missions politiques spéciales, qui a notamment touché la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la MANUI, la MANUSOM ainsi que l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et qui a été en partie compensée par un dépassement de crédits au titre de la MANUA, de la MANUL et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. L'écart s'explique par la réduction des dépenses du fait de la situation de trésorerie et à un ajustement budgétaire, qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires au titre des services contractuels ;

c) une sous-utilisation de 1,7 million de dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques), qui s'explique par le retard pris dans la mise en place du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar ;

d) une sous-utilisation de 1,1 million de dollars au chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), qui tient au fait que les dépenses liées à la modernisation des systèmes et aux services de maintenance connexes ont été moins élevées que prévu, que des solutions papier ont été utilisées pour la signalisation et que les dépenses d'entretien général ont été moindres que prévu ;

e) une sous-utilisation de 2,3 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), de 2,2 millions de dollars au chapitre 28 (Communication globale) et de 1,0 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qui s'explique par les efforts entrepris pour limiter les dépenses en raison de la situation de trésorerie.

Dépenses de représentation

71. La sous-utilisation de 0,8 million de dollars (montant net) est due en grande partie au fait que les dépenses au titre des missions politiques spéciales (0,5 million de dollars) relevant du chapitre 3 (Affaires politiques) ont été inférieures aux prévisions en raison de la réduction du coût et du nombre de fonctions officielles occupées, de l'inscription des dépenses liées aux services de restauration ou à la location de salles de conférence à une rubrique autre que celle initialement prévue, du fait de la présentation des dépenses par nature, et des efforts déployés pour réduire les dépenses du fait de la situation de trésorerie.

Fournitures et accessoires

72. L'écart de 3,5 millions de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des fournitures et accessoires et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation totale de 7,7 millions de dollars aux chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (1,2 million de dollars), 12 (Commerce et développement) (1,2 million de dollars), 18 (Développement économique et social en Afrique) (3,3 millions de dollars), 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) (0,6 million de dollars), 28 (Communication globale) (0,9 million de dollars) et 34 (Sûreté et sécurité) (0,5 million de dollars), qui s'explique principalement par les mesures prises pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie et par les efforts concertés visant à faire baisser la consommation de papier et le nombre d'impressions, qui se sont traduits par des dépenses au titre des fournitures de bureau et du papier moins élevées que prévu ;

b) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), qui s'explique principalement par une moindre consommation de carburant due à la réduction du nombre de patrouilles en raison des conditions de sécurité, et à l'immobilisation de véhicules dont l'entretien ne pouvait être assuré du fait de la situation de trésorerie ;

c) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), qui s'explique principalement par la présentation des dépenses par nature ;

d) un dépassement de 7,0 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), principalement au titre des missions politiques spéciales, qui a notamment touché la MANUA et la MANUSOM et s'explique par le fait que la consommation

de carburant a été supérieure aux prévisions, le nombre d'heures de vol ayant été plus élevé que ce qui avait été prévu dans le budget. Les dépenses supplémentaires au titre de la MANUA et de la MANUSOM ont été en partie compensées par une sous-utilisation des crédits au titre de la MANUL (détérioration des conditions de sécurité en Libye), au titre de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (retards dans la mise en place de la Mission), au titre de la MANUI (moindre consommation de carburant) et au titre du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions et acquisition de fournitures et d'accessoires).

Mobilier et matériel

73. L'écart de 0,9 million de dollars tient à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre du mobilier et du matériel et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 0,6 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), qui s'explique par les efforts entrepris pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie ;

b) une sous-utilisation de 7,2 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), principalement au titre des missions politiques spéciales, qui a notamment touché la MANUA et la MANUSOM (acquisitions inférieures aux prévisions), la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (retards dans la mise en place de la Mission), la MANUL (détérioration des conditions de sécurité en Libye) et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (efforts entrepris pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie) ;

c) une sous-utilisation de 0,9 million de dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques), qui s'explique par le retard pris dans la mise en place du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar ;

d) une sous-utilisation de 0,5 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), qui tient aux efforts déployés par le Département des affaires économiques et sociales pour prolonger la durée d'utilité du mobilier et du matériel de bureau ainsi qu'au report du remplacement du mobilier et du matériel existants, en attendant la transformation des bureaux du Secrétariat aux fins d'une gestion souple de l'espace de travail ;

e) une sous-utilisation de 3,1 millions de dollars au titre des chapitres 29E (2018) (Bureau de l'informatique et des communications) et 29C (2019) (Bureau de l'informatique et des communications), due principalement à la présentation des dépenses par nature ;

f) une sous-utilisation de 1,1 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qui s'explique essentiellement par les efforts entrepris pour limiter les dépenses compte tenu de la situation de trésorerie ;

g) un dépassement de 12,6 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), qui tient à un ajustement budgétaire et à la présentation des dépenses par nature. Les crédits avaient été inscrits à la rubrique Aménagement des locaux, tandis que les dépenses l'ont été à la rubrique Mobilier et matériel.

Aménagement des locaux

74. L'écart de 71,4 millions de dollars s'explique principalement par la présentation des dépenses par nature. Les projets de construction avaient été inscrits au budget à

la rubrique Aménagement des locaux, tandis que les dépenses l'ont été à différentes rubriques (Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Fournitures et accessoires, Mobilier et matériel, notamment). Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 29,6 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), qui a principalement touché les missions politiques spéciales ci-après : la MANUSOM (9,6 millions de dollars), la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (3,7 millions de dollars), la MANUA (3,0 millions de dollars), la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (2,0 millions de dollars), la MANUI (2,0 millions de dollars) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (0,6 million de dollars) ;

b) une sous-utilisation de 2,5 millions de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), qui a touché l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve ;

c) une sous-utilisation de 40,1 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), contrebalancée en partie par le remplacement du matériel de visioconférence vieillissant au Siège et dans les bureaux hors Siège ainsi que par la modernisation et le remplacement, au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, des installations et du matériel de sécurité qui avaient plus de 10 ans et dont la durée d'utilité avait parfois été dépassée.

Subventions et contributions

75. L'écart de 8,5 millions de dollars tient à une sous-utilisation des crédits approuvés au titre des subventions et contributions et à la présentation des dépenses par nature. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

a) une sous-utilisation de 0,8 million de dollars au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), qui s'explique principalement par les efforts entrepris pour limiter les dépenses et par le fait que les dépenses au titre des bourses ont été inférieures aux prévisions ;

b) une sous-utilisation de 2,7 millions de dollars au chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique), qui tient au fait que les États Membres ont demandé des services spécialisés plutôt que des bourses, ce qui s'est traduit par des dépenses au titre des subventions et contributions moins élevées que prévu et par des dépenses au titre des services contractuels supérieures aux prévisions ;

c) une sous-utilisation de 2,7 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), imputable à une réduction des activités de renforcement des capacités ;

d) une sous-utilisation de 4,0 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), due principalement à la présentation par nature des dépenses afférentes au projet visant à remplacer les bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Les crédits avaient été inscrits à la rubrique Subventions et contributions, tandis que les dépenses l'ont été à la rubrique Frais généraux de fonctionnement ;

e) une sous-utilisation de 0,9 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), qui s'explique principalement par le fait que le montant total des dépenses engagées au titre de l'assurance contre les actes de malveillance, qui fait partie des activités financées en commun, a été inférieur à celui prévu au budget.

Autres dépenses

76. L'écart de 8,5 millions de dollars au titre des autres dépenses s'explique principalement par un dépassement de crédits au chapitre 36 (Contributions du personnel) (9,1 millions de dollars) et une sous-utilisation des crédits au chapitre 3 (Affaires politiques), essentiellement au titre des missions politiques spéciales (0,6 million de dollars).

77. Le dépassement de 9,1 millions de dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) tient à l'application de la partie XI de la résolution 73/279 A concernant le premier rapport sur l'exécution du budget, dans laquelle l'Assemblée générale a approuvé une réduction de 50 millions de dollars, dont 4,4 millions au titre des contributions du personnel, de sorte que les crédits approuvés pour les contributions du personnel étaient moins élevés que si l'on avait tenu compte du tableau d'effectifs approuvé et du taux de vacance retenu dans le budget.

F. Engagements non réglés (obligations)

78. Le montant provisoire des engagements non réglés s'élevait au 31 octobre 2019 à 97,1 millions de dollars, contre 155,9 millions au 31 octobre 2017 et 140,8 millions au 31 octobre 2015.

79. Le niveau des engagements non réglés à la fin du mois d'octobre 2019 est anormalement bas en raison des efforts déployés pour que les dépenses correspondent aux prévisions de trésorerie, en particulier le report des dépenses autres que celles afférentes aux postes, comme expliqué plus haut. Les allocations de crédits ont été étalées sur toute l'année 2019 et les directrices et directeurs de programme ont été priés de faire preuve de retenue dans l'engagement de fonds afin d'éviter tout défaut de paiement des factures des fournisseurs. Les engagements au cours des deux derniers mois de 2019 devraient augmenter sensiblement : on s'attend en effet à ce que les allocations de crédits soient débloquées à mesure que les fonds rentrent et à ce que les directrices et directeurs de programme s'efforcent d'atténuer les effets négatifs sur l'exécution des programmes.

III. Chapitres des recettes

80. Un écart positif total de 8,7 millions de dollars a été enregistré aux chapitres des recettes ; il est ventilé par chapitre dans le tableau 7.

Tableau 7

Récapitulatif des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des recettes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées^a</i>	<i>Écart positif/ (négatif)</i>	<i>Prévisions de recettes révisées</i>
1. Recettes provenant des contributions du personnel	523 015,0	5 189,1	528 204,1
2. Recettes générales	43 674,2	2 415,0	46 089,2
3. Services destinés au public	(3 289,4)	1 050,0	(2 239,4)
Total	563 399,8	8 654,1	572 053,9

^a Résolutions 73/279 B, 73/280 B et 73/306.

Chapitre premier des recettes : recettes provenant des contributions du personnel

81. L'écart positif de 5,2 millions de dollars au chapitre premier des recettes tient au fait que le montant des contributions du personnel déboursées au chapitre 36 (Contributions du personnel) a été plus élevé que prévu (5,5 millions de dollars), montant qui a été partiellement compensé par un écart négatif au titre des contributions du personnel relevant du chapitre 3 des recettes (0,3 million de dollars).

Chapitre 2 des recettes : recettes générales

82. L'écart positif de 2,4 millions de dollars au chapitre 2 des recettes tient aux éléments suivants :

- a) les intérêts bancaires (écart positif de 5,0 millions de dollars) : les taux d'intérêt ont été plus favorables ;
- b) la vente de matériel usagé (écart positif de 0,3 million de dollars) : le volume de matériel usagé vendu par la CEA a été plus élevé que prévu ;
- c) le remboursement de dépenses d'exercices antérieurs (écart négatif de 2,1 millions de dollars) : les montants effectivement remboursés ont été moins élevés que prévu ;
- d) les recettes provenant de la location de locaux (écart négatif de 0,8 million de dollars) : les recettes du Siège ont été moins élevées que prévu car le nombre de locaux loués à des locataires a diminué, et les recettes de l'Office des Nations Unies à Nairobi ont été inférieures aux prévisions en raison de la baisse du loyer, partiellement compensée par une augmentation de l'espace louable.

Chapitre 3 des recettes : services destinés au public

83. L'écart positif net de 1,1 million de dollars au chapitre 3 des recettes (Services destinés au public) tient à l'effet combiné d'un écart négatif net pour les recettes brutes (1,4 million de dollars) et de dépenses nettes moins élevées que prévu (2,5 millions de dollars).

84. L'écart négatif pour les recettes brutes tient principalement aux éléments suivants :

- a) la vente d'articles philatéliques au Siège et à l'Office des Nations Unies à Vienne (écart négatif de 1,2 million de dollars) ;
- b) la vente d'articles-cadeaux (écart négatif de 0,4 million de dollars), les ventes de la boutique-cadeaux du Siège ayant été inférieures aux estimations ;
- c) les autres activités commerciales (écart négatif de 0,2 million de dollars), notamment la location du Centre de conférences de l'Organisation à Addis-Abeba ;
- d) les écarts négatifs ont été en partie compensés par le fait que le montant estimé des recettes engrangées au titre de la vente des publications des Nations Unies (0,4 million de dollars) a été supérieur aux prévisions, le choix des livres et des articles ainsi que la manière dont ils sont présentés ayant été améliorés.

85. Les dépenses ont été moins élevées que prévu principalement dans les domaines suivants:

- a) les services à l'intention des visiteurs (1,8 millions de dollars) ;
- b) les activités productrices de recettes du Département des affaires économiques et sociales (0,3 million de dollars) ;

c) les Services de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (0,2 million de dollars).

IV. Indemnités versées à la suite de jugements des tribunaux administratifs

86. Ainsi que le prévoit la résolution [52/220](#) de l'Assemblée générale, les dépenses (d'un montant total de 0,3 million de dollars) occasionnées par l'indemnisation de membres du personnel à la suite de jugements du Tribunal d'appel des Nations Unies et du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, ainsi que de décisions prises par le Groupe du contrôle hiérarchique du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité sont comprises dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2018-2019.

V. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

87. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à approuver les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2018-2019, s'élevant à 5 873 652 300 dollars, comme indiqué au tableau 3 ci-dessus, ainsi que les prévisions de recettes correspondantes, s'établissant à 572 053 900 dollars, comme indiqué au tableau 7 ci-dessus.**

88. **L'Assemblée générale est invitée à approuver la suspension des dispositions de l'alinéa d) de l'article 3.2 et de l'article 5.4 du Règlement financier et des règles de gestion financière, relatives à la libération de crédits, d'un montant de 25,19 millions de dollars, résultant de l'annulation des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, en attendant que la situation financière se soit améliorée.**

Tableau complémentaire 1
Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre du budget et par facteur de variation, pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019	Écart en pourcentage
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total		
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	137 295,9	84,8	(140,5)	–	3 274,7	3 219,0	140 514,9	2,3
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	641 479,7	(2 204,2)	263,9	–	(16 072,4)	(18 012,7)	623 467,0	(2,8)
3. Affaires politiques	1 477 234,3	(231,3)	(138,2)	5 676,4	(51 102,1)	(45 795,2)	1 431 439,1	(3,1)
4. Désarmement	25 289,4	(25,3)	(19,5)	–	(1 049,7)	(1 094,5)	24 194,9	(4,3)
5. Opérations de maintien de la paix	106 125,0	(664,1)	(784,8)	–	(182,8)	(1 631,7)	104 493,3	(1,5)
6. Utilisations pacifiques de l'espace	7 795,7	(6,2)	21,4	–	(252,2)	(237,0)	7 558,7	(3,0)
7. Cour internationale de Justice	49 549,2	(312,4)	503,2	835,0	1 162,1	2 187,9	51 737,1	4,4
8. Affaires juridiques	73 068,2	0,0	(14,1)	8 674,0	(6 051,6)	2 608,3	75 676,5	3,6
9. Affaires économiques et sociales	162 317,7	0,0	(60,8)	–	1 177,5	1 116,7	163 434,4	0,7
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	10 908,2	0,0	(9,5)	–	437,1	427,6	11 335,8	3,9
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	16 419,0	(33,8)	8,9	–	(1 164,0)	(1 188,9)	15 230,1	(7,2)
12. Commerce et développement	135 478,4	(64,0)	157,7	–	1 418,5	1 512,2	136 990,6	1,1
13. Centre du commerce international	37 354,0	(567,9)	(29,0)	–	596,9	0,0	37 354,0	0,0
14. Environnement	40 529,4	291,3	(187,6)	–	3 689,6	3 793,3	44 322,7	9,4
15. Établissements humains	22 502,9	313,6	(253,4)	–	581,9	642,1	23 145,0	2,9
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	40 788,8	152,6	120,8	–	2 044,1	2 317,5	43 106,3	5,7
17. ONU-Femmes	16 544,1	0,0	(15,9)	–	2 043,5	2 027,6	18 571,7	12,3
18. Développement économique et social en Afrique	164 308,7	(2 246,6)	3 303,2	–	(9 410,9)	(8 354,3)	155 954,4	(5,1)

Chapitre du budget	Modifications prévues								Écart en pourcentage
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019		
19.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	105 246,9	1 560,8	(520,2)	–	(842,8)	197,8	105 444,7	0,2
20.	Développement économique en Europe	63 683,4	5,9	84,4	–	3 348,5	3 438,8	67 122,2	5,4
21.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	116 813,1	(2 149,3)	1 013,2	–	1 796,5	660,4	117 473,5	0,6
22.	Développement économique et social en Asie occidentale	73 375,7	(8,9)	(474,2)	–	381,0	(102,1)	73 273,6	(0,1)
23.	Programme ordinaire de coopération technique	65 816,6	(381,0)	469,1	–	(377,1)	(289,0)	65 527,6	(0,4)
24.	Droits de l'homme	230 021,9	(487,7)	(52,8)	7 401,1	(8 930,5)	(2 069,9)	227 952,0	(0,9)
25.	Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	86 133,7	(1 306,1)	(55,8)	–	1 532,2	170,3	86 304,0	0,2
26.	Réfugiés de Palestine	54 964,3	(502,5)	208,2	–	3 094,5	2 800,2	57 764,5	5,1
27.	Aide humanitaire	36 244,7	(9,1)	6,4	4 955,2	(398,7)	4 553,8	40 798,5	12,6
28.	Communication globale	182 177,2	(109,3)	(190,1)	–	(410,4)	(709,8)	181 467,4	(0,4)
29A (2018)	Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	9 860,2	0,0	(0,9)	–	2 627,9	2 627,0	12 487,2	26,6
29B (2018)	Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	17 195,4	0,0	(3,1)	–	(766,7)	(769,8)	16 425,6	(4,5)
29C (2018)	Bureau de la gestion des ressources humaines	32 062,2	(1,2)	(29,2)	–	(1 257,1)	(1 287,5)	30 774,7	(4,0)
29D (2018)	Bureau des services centraux d'appui	75 353,1	0,0	19,4	–	13 589,0	13 608,4	88 961,5	18,1
29E (2018)	Bureau de l'informatique et des communications	48 018,4	(16,4)	20,2	–	(1 530,2)	(1 526,4)	46 492,0	(3,2)
29F.	Administration (Genève)	136 724,9	(682,0)	35,4	60,2	4 697,5	4 111,1	140 836,0	3,0
29G.	Administration (Vienne)	37 467,4	(585,8)	(114,8)	–	(97,1)	(797,7)	36 669,7	(2,1)
29H.	Administration (Nairobi)	32 294,8	610,9	(480,2)	–	(353,3)	(222,6)	32 072,2	(0,7)
29A (2019)	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	55 153,6	10,4	(55,8)	–	(154,5)	(199,9)	54 953,7	(0,4)
29B (2019)	Département de l'appui opérationnel	96 972,2	0,0	(139,0)	–	(8 509,3)	(8 648,3)	88 323,9	(8,9)
29C (2019)	Bureau de l'informatique et des communications	47 834,3	131,1	(118,2)	–	4 415,6	4 428,5	52 262,8	9,3

Chapitre du budget	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019	Écart en pourcentage
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total		
30. Contrôle interne	40 749,0	(20,1)	(50,4)	–	1 118,2	1 047,7	41 796,7	2,6
31. Activités administratives financées en commun	12 358,8	47,2	7,8	–	(55,0)	–	12 358,8	–
32. Dépenses spéciales	131 902,1	(502,4)	(329,0)	–	18 952,2	18 120,8	150 022,8	13,7
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	130 057,3	(107,5)	(24,3)	–	6 587,2	6 455,4	136 512,7	5,0
34. Sûreté et sécurité	242 912,7	168,0	(969,7)	–	6 206,4	5 404,7	248 317,4	2,2
35. Compte pour le développement	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8	–
36. Contributions du personnel	518 871,0	(2 657,0)	(1 069,1)	53,1	9 133,3	5 460,3	524 331,3	1,1
Total (montant brut)	5 873 652,3	(12 505,5)	(86,9)	27 655,0	(15 062,6)	–	5 873 652,3	–

Tableau complémentaire 2

Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation, pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019	Écart en pourcentage
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Postes	2 501 279,5	(1 003,0)	(501,4)	–	69 060,1	67 555,7	2 568 835,2	2,7
Autres dépenses de personnel	1 141 621,6	(2 195,6)	(252,1)	11 455,6	825,3	9 833,2	1 151 454,8	0,9
Émoluments des non-fonctionnaires	21 283,5	(14,1)	281,8	–	(157,3)	110,4	21 393,9	0,5
Consultants	34 897,3	(100,4)	215,8	817,7	(1 119,3)	(186,2)	34 711,1	(0,4)
Experts	45 370,4	(34,5)	402,5	–	(3 278,3)	(2 910,3)	42 460,1	(6,4)
Voyages des représentants	46 486,4	–	(396,5)	339,5	(3 989,4)	(4 046,4)	42 440,0	(8,7)
Voyages du personnel	93 396,5	–	(26,9)	1 468,3	(11 426,4)	(9 985,0)	83 411,5	(10,7)
Services contractuels	185 194,0	(336,4)	340,5	746,6	(550,3)	200,4	185 394,4	0,1
Frais généraux de fonctionnement	572 170,3	(1 214,7)	99,8	2 600,1	12 133,4	13 618,6	585 788,9	2,4
Dépenses de représentation	1 943,8	(5,8)	0,2	24,2	(818,3)	(799,7)	1 144,1	(41,1)
Fournitures et accessoires	43 939,4	(184,9)	249,5	83,3	(3 495,3)	(3 347,4)	40 592,0	(7,6)
Mobilier et matériel	81 188,0	(132,4)	406,7	599,3	(884,4)	(10,8)	81 177,2	–
Aménagement des locaux	83 640,5	(129,3)	45,5	192,0	(71 410,3)	(71 302,1)	12 338,4	(85,2)
Subventions et contributions	463 219,9	(4 497,4)	116,8	9 275,3	(8 494,8)	(3 600,1)	459 619,8	(0,8)
Autres	558 021,2	(2 657,0)	(1 069,1)	53,1	8 542,7	4 869,7	562 890,9	0,9
Total	5 873 652,3	(12 505,5)	(86,9)	27 655,0	(15 062,6)	–	5 873 652,3	–

Tableau complémentaire 3

Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense et par facteur de variation, pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble							
Postes	75 016,1	57,7	(45,0)	–	3 206,9	3 219,6	78 235,7
Autres dépenses de personnel	4 583,5	(2,3)	(13,2)	–	390,7	375,2	4 958,7
Émoluments des non-fonctionnaires	5 208,5	25,3	(14,0)	–	673,0	684,3	5 892,8
Consultants	762,4	–	(3,1)	–	490,9	487,8	1 250,2
Experts	–	–	–	–	4,0	4,0	4,0
Voyages des représentants	10 206,9	–	(4,8)	–	(1 022,8)	(1 027,6)	9 179,3
Voyages du personnel	4 065,7	–	(1,4)	–	(223,7)	(225,1)	3 840,6
Services contractuels	7 440,5	3,1	(44,3)	–	(7,2)	(48,4)	7 392,1
Frais généraux de fonctionnement	1 305,4	1,9	(8,7)	–	(83,7)	(90,5)	1 214,9
Dépenses de représentation	485,2	(0,3)	(3,0)	–	(52,6)	(55,9)	429,3
Fournitures et accessoires	270,7	–	(1,4)	–	(136,5)	(137,9)	132,8
Mobilier et matériel	265,2	(0,6)	(1,3)	–	(83,9)	(85,8)	179,4
Aménagement des locaux	–	–	–	–	0,6	0,6	0,6
Subventions et contributions	27 685,8	–	(0,3)	–	119,0	118,7	27 804,5
Total partiel	137 295,9	84,8	(140,5)	–	3 274,7	3 219,0	140 514,9
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences							
Postes	491 766,2	422,2	90,1	–	1 055,5	1 567,8	493 334,0
Autres dépenses de personnel	61 268,8	(515,8)	(163,1)	–	(13 228,6)	(13 907,5)	47 361,3
Consultants	–	–	–	–	586,8	586,8	586,8
Voyages des représentants	276,0	–	(4,1)	–	(269,6)	(273,7)	2,3
Voyages du personnel	290,5	–	(0,2)	–	163,7	163,5	454,0
Services contractuels	30 095,7	(135,6)	(63,2)	–	(6 658,0)	(6 856,8)	23 238,9
Frais généraux de fonctionnement	2 574,6	(1,0)	(18,0)	–	2 490,4	2 471,4	5 046,0

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Dépenses de représentation	7,8	–	–	–	(5,8)	(5,8)	2,0
Fournitures et accessoires	1 454,4	2,5	(11,3)	–	(1 192,3)	(1 201,1)	253,3
Mobilier et matériel	2 721,7	6,4	(26,2)	–	(599,5)	(619,3)	2 102,4
Aménagement des locaux	–	–	–	–	13,4	13,4	13,4
Subventions et contributions	51 024,0	(1 982,9)	459,9	–	1 571,6	48,6	51 072,6
Total partiel	641 479,7	(2 204,2)	263,9	–	(16 072,4)	(18 012,7)	623 467,0
3. Affaires politiques							
Postes	108 508,4	(145,0)	(70,6)	–	(126,2)	(341,8)	108 166,6
Autres dépenses de personnel	776 906,9	(7,9)	(3,9)	3 897,0	(1 799,1)	2 086,1	778 993,0
Consultants	10 756,6	(0,7)	(0,7)	510,9	(3 424,5)	(2 915,0)	7 841,6
Experts	26 326,3	–	(2,6)	–	40,8	38,2	26 364,5
Voyages des représentants	1 493,0	–	(21,2)	–	488,9	467,7	1 960,7
Voyages du personnel	47 664,0	–	(1,9)	585,3	(10 291,3)	(9 707,9)	37 956,1
Services contractuels	42 667,4	(28,1)	(13,3)	23,8	12 850,0	12 832,4	55 499,8
Frais généraux de fonctionnement	322 009,9	(39,3)	(16,9)	613,3	(18 460,4)	(17 903,3)	304 106,6
Dépenses de représentation	875,0	(0,6)	(0,8)	4,2	(534,2)	(531,4)	343,6
Fournitures et accessoires	21 196,8	(7,5)	(2,3)	31,3	7 061,8	7 083,3	28 280,1
Mobilier et matériel	43 743,3	(2,2)	(4,0)	10,6	(7 237,4)	(7 233,0)	36 510,3
Aménagement des locaux	34 284,5	–	–	–	(29 577,0)	(29 577,0)	4 707,5
Subventions et contributions	1 652,0	–	–	–	498,9	498,9	2 150,9
Autres	39 150,2	–	–	–	(592,4)	(592,4)	38 557,8
Total partiel	1 477 234,3	(231,3)	(138,2)	5 676,4	(51 102,1)	(45 795,2)	1 431 439,1
4. Désarmement							
Postes	17 968,9	4,2	2,7	–	1 232,6	1 239,5	19 208,4
Autres dépenses de personnel	728,6	(0,2)	(0,9)	–	(167,4)	(168,5)	560,1
Consultants	237,5	(2,4)	(0,6)	–	(9,1)	(12,1)	225,4
Experts	2 813,0	(15,4)	(16,3)	–	(1 477,2)	(1 508,9)	1 304,1

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Voyages des représentants	–	–	–	–	6,4	6,4	6,4
Voyages du personnel	436,1	–	(0,2)	–	183,3	183,1	619,2
Services contractuels	461,4	–	(1,3)	–	(263,1)	(264,4)	197,0
Frais généraux de fonctionnement	503,7	–	(1,5)	–	(145,3)	(146,8)	356,9
Dépenses de représentation	9,4	–	–	–	(6,9)	(6,9)	2,5
Fournitures et accessoires	22,4	(0,1)	–	–	(11,8)	(11,9)	10,5
Mobilier et matériel	61,2	(0,2)	(0,1)	–	(44,7)	(45,0)	16,2
Subventions et contributions	2 047,2	(11,2)	(1,3)	–	(346,5)	(359,0)	1 688,2
Total partiel	25 289,4	(25,3)	(19,5)	–	(1 049,7)	(1 094,5)	24 194,9
5. Opérations de maintien de la paix							
Postes	68 334,9	(26,6)	(369,1)	–	1 877,2	1 481,5	69 816,4
Autres dépenses de personnel	18 795,6	(159,5)	(211,5)	–	(644,3)	(1 015,3)	17 780,3
Consultants	–	–	–	–	83,8	83,8	83,8
Voyages du personnel	1 309,1	–	(6,9)	–	247,4	240,5	1 549,6
Services contractuels	1 240,8	(39,5)	(15,6)	–	576,8	521,7	1 762,5
Frais généraux de fonctionnement	8 586,7	(337,5)	(120,0)	–	1 261,0	803,5	9 390,2
Dépenses de représentation	26,7	(0,6)	(0,1)	–	(8,2)	(8,9)	17,8
Fournitures et accessoires	2 247,7	(78,2)	(29,0)	–	(511,3)	(618,5)	1 629,2
Mobilier et matériel	2 946,6	–	(24,9)	–	(564,9)	(589,8)	2 356,8
Aménagement des locaux	2 636,9	(22,2)	(7,7)	–	(2 500,9)	(2 530,8)	106,1
Subventions et contributions	–	–	–	–	0,6	0,6	0,6
Total partiel	106 125,0	(664,1)	(784,8)	–	(182,8)	(1 631,7)	104 493,3
6. Utilisations pacifiques de l'espace							
Postes	6 396,3	31,6	24,1	–	(42,0)	13,7	6 410,0
Autres dépenses de personnel	130,5	(3,5)	(0,1)	–	–	(3,6)	126,9
Experts	68,4	(3,4)	(0,6)	–	(19,0)	(23,0)	45,4
Voyages du personnel	169,1	–	(0,4)	–	4,8	4,3	173,4

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Services contractuels	116,3	(5,5)	(0,8)	–	(3,0)	(9,3)	107,0
Frais généraux de fonctionnement	3,8	(0,2)	–	–	34,8	34,6	38,4
Dépenses de représentation	4,0	(0,2)	–	–	(3,8)	(4,0)	0,0
Fournitures et accessoires	5,1	(0,1)	–	–	(4,1)	(4,2)	0,9
Mobilier et matériel	11,5	(0,4)	–	–	(3,5)	(3,9)	7,6
Subventions et contributions	890,7	(24,5)	(0,7)	–	(216,4)	(241,6)	649,1
Total partiel	7 795,7	(6,2)	21,4	–	(252,2)	(237,0)	7 558,7
7. Cour internationale de Justice							
Postes	24 405,3	104,1	188,2	–	1 763,6	2 055,9	26 461,2
Autres dépenses de personnel	2 348,6	(63,9)	6,8	30,0	25,1	(2,0)	2 346,6
Émoluments des non-fonctionnaires	14 572,1	(39,4)	295,8	–	(530,2)	(273,8)	14 298,3
Consultants	536,0	(20,9)	1,4	200,0	(290,3)	(109,8)	426,2
Voyages du personnel	95,0	–	–	–	–	–	95,0
Services contractuels	2 363,8	(89,4)	6,1	522,6	440,8	880,1	3 243,9
Frais généraux de fonctionnement	3 839,5	(153,7)	1,8	82,4	193,6	124,1	3 963,6
Dépenses de représentation	23,4	(0,9)	0,1	–	–	(0,8)	22,6
Fournitures et accessoires	695,4	(27,2)	1,9	–	(186,6)	(211,9)	483,5
Mobilier et matériel	670,1	(21,1)	1,1	–	(253,9)	(273,9)	396,2
Total partiel	49 549,2	(312,4)	503,2	835,0	1 162,1	2 187,9	51 737,1
8. Affaires juridiques							
Postes	41 802,6	28,1	7,2	–	1 124,0	1 159,3	42 961,9
Autres dépenses de personnel	6 006,1	(6,9)	(1,3)	–	(4 204,0)	(4 212,2)	1 793,9
Émoluments des non-fonctionnaires	0,1	–	–	–	(0,1)	(0,1)	–
Consultants	498,4	(0,8)	(3,0)	–	(141,6)	(145,4)	353,0
Experts	120,2	(5,1)	(1,1)	–	(106,6)	(112,8)	7,4
Voyages des représentants	3 761,0	–	(1,9)	–	207,4	205,5	3 966,5
Voyages du personnel	1 243,1	–	(0,4)	–	136,8	136,4	1 379,5

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Services contractuels	1 806,8	(13,7)	(10,1)	–	(299,9)	(323,7)	1 483,1	
Frais généraux de fonctionnement	5 507,8	(0,6)	(2,1)	–	(1 675,4)	(1 678,1)	3 829,7	
Dépenses de représentation	1,8	–	–	–	(1,8)	(1,8)	–	
Fournitures et accessoires	100,5	(0,3)	(0,4)	–	(30,3)	(31,0)	69,5	
Mobilier et matériel	1 258,8	(0,7)	(0,7)	–	(875,7)	(877,1)	381,7	
Subventions et contributions	10 961,0	–	(0,3)	8 674,0	(184,4)	8 489,3	19 450,3	
Total partiel	73 068,2	–	(14,1)	8 674,0	(6 051,6)	2 608,3	75 676,5	
9. Affaires économiques et sociales								
Postes	143 887,1	–	(50,0)	–	5 580,4	5 530,4	149 417,5	
Autres dépenses de personnel	2 588,3	–	(1,6)	–	(1 262,9)	(1 264,5)	1 323,8	
Consultants	1 725,5	–	(1,0)	–	(706,5)	(707,5)	1 018,0	
Experts	2 663,5	–	(1,6)	–	(634,9)	(636,5)	2 027,0	
Voyages des représentants	3 884,4	–	(2,4)	–	(1 005,4)	(1 007,8)	2 876,6	
Voyages du personnel	1 650,6	–	(0,7)	–	(172,8)	(173,5)	1 477,1	
Services contractuels	3 244,0	–	(2,2)	–	127,7	125,5	3 369,5	
Frais généraux de fonctionnement	1 193,8	–	(0,6)	–	38,9	38,3	1 232,1	
Dépenses de représentation	24,8	–	(0,1)	–	(16,5)	(16,6)	8,2	
Fournitures et accessoires	242,2	–	(0,3)	–	(220,9)	(221,2)	21,0	
Mobilier et matériel	683,8	–	(0,3)	–	(549,9)	(550,2)	133,6	
Subventions et contributions	529,7	–	–	–	0,3	0,3	530,0	
Total partiel	162 317,7	–	(60,8)	–	1 177,5	1 116,7	163 434,4	
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement								
Postes	9 528,3	–	(4,1)	–	711,3	707,2	10 235,5	
Autres dépenses de personnel	617,8	–	(1,7)	–	(152,4)	(154,1)	463,7	
Consultants	109,1	–	(0,8)	–	(40,6)	(41,4)	67,7	
Experts	85,4	–	(0,4)	–	(45,4)	(45,9)	39,5	
Voyages des représentants	–	–	–	–	1,8	1,8	1,8	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Voyages du personnel	213,6	–	(0,1)	–	(6,9)	(7,0)	206,6	
Services contractuels	220,6	–	(1,4)	–	(11,4)	(12,8)	207,8	
Frais généraux de fonctionnement	71,2	–	(0,4)	–	9,8	9,4	80,6	
Dépenses de représentation	2,4	–	(0,1)	–	(1,4)	(1,5)	0,9	
Fournitures et accessoires	13,4	–	(0,1)	–	(12,2)	(12,3)	1,1	
Mobilier et matériel	46,4	–	(0,3)	–	(15,5)	(15,8)	30,6	
Total partiel	10 908,2	–	(9,5)	–	437,1	427,6	11 335,8	
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique								
Postes	13 647,9	(31,3)	2,9	–	(428,7)	(457,1)	13 190,8	
Autres dépenses de personnel	378,3	(2,4)	6,4	–	(283,1)	(279,1)	99,2	
Consultants	339,1	(0,1)	0,1	–	97,6	97,6	436,7	
Experts	739,2	–	3,2	–	(517,7)	(514,5)	224,7	
Voyages des représentants	–	–	–	–	2,7	2,7	2,7	
Voyages du personnel	604,2	–	0,3	–	(50,8)	(50,5)	553,7	
Services contractuels	544,3	–	(3,3)	–	0,9	(2,4)	541,9	
Frais généraux de fonctionnement	103,3	–	(0,3)	–	(17,6)	(17,9)	85,4	
Dépenses de représentation	7,6	–	–	–	(5,6)	(5,6)	2,0	
Fournitures et accessoires	22,4	–	(0,3)	–	(20,6)	(20,9)	1,5	
Mobilier et matériel	32,7	–	(0,1)	–	(18,4)	(18,5)	14,2	
Subventions et contributions	–	–	–	–	77,3	77,3	77,3	
Total partiel	16 419,0	(33,8)	8,9	–	(1 164,0)	(1 188,9)	15 230,1	
12. Commerce et développement								
Postes	123 878,6	92,8	184,9	–	2 916,1	3 193,8	127 072,4	
Autres dépenses de personnel	1 295,9	(19,5)	(1,7)	–	(203,2)	(224,4)	1 071,5	
Consultants	972,8	(15,2)	(2,3)	–	(121,3)	(138,8)	834,0	
Experts	683,1	(10,6)	(1,8)	–	(493,8)	(506,2)	176,9	
Voyages des représentants	347,9	–	(5,4)	–	(227,0)	(232,4)	115,5	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Voyages du personnel	1 170,4	–	(0,4)	–	(35,5)	(36,0)	1 134,4	
Services contractuels	1 654,1	(25,9)	(3,7)	–	(4,5)	(34,1)	1 620,0	
Frais généraux de fonctionnement	3 000,2	(46,8)	(6,2)	–	598,6	545,6	3 545,8	
Dépenses de représentation	46,4	(0,7)	(0,1)	–	(4,8)	(5,6)	40,8	
Fournitures et accessoires	1 522,4	(23,9)	(3,4)	–	(1 177,7)	(1 205,0)	317,4	
Mobilier et matériel	906,6	(14,2)	(2,1)	–	(194,3)	(210,6)	696,0	
Subventions et contributions	–	–	–	–	365,9	365,9	365,9	
Total partiel	135 478,4	(64,0)	157,7	–	1 418,5	1 512,2	136 990,6	
13. Centre du commerce international								
Subventions et contributions	37 354,0	(567,9)	(29,0)	–	596,9	–	37 354,0	
Total partiel	37 354,0	(567,9)	(29,0)	–	596,9	–	37 354,0	
14. Environnement								
Postes	36 953,0	214,4	(106,6)	–	3 686,2	3 794,0	40 747,0	
Autres dépenses de personnel	142,6	2,0	(2,5)	–	10,8	10,3	152,9	
Consultants	1 792,8	55,5	(54,1)	–	(954,5)	(953,1)	839,7	
Voyages des représentants	125,4	–	(2,1)	–	2,1	–	125,4	
Voyages du personnel	502,2	–	(0,4)	–	0,4	–	502,2	
Services contractuels	533,8	16,9	(15,1)	–	(113,6)	(111,8)	422,0	
Frais généraux de fonctionnement	360,4	(0,3)	(3,6)	–	401,8	397,9	758,3	
Dépenses de représentation	20,3	0,9	(0,6)	–	(0,3)	–	20,3	
Fournitures et accessoires	40,2	0,9	(1,1)	–	–	(0,2)	40,0	
Mobilier et matériel	58,7	1,0	(1,5)	–	0,6	0,1	58,8	
Subventions et contributions	–	–	–	–	656,1	656,1	656,1	
Total partiel	40 529,4	291,3	(187,6)	–	3 689,6	3 793,3	44 322,7	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
15. Établissements humains								
Postes	19 398,5	229,2	(177,7)	–	1 433,2	1 484,7	20 883,2	
Autres dépenses de personnel	773,4	21,1	(18,2)	–	(169,9)	(167,0)	606,4	
Consultants	344,3	13,8	(10,7)	–	(142,9)	(139,8)	204,5	
Experts	182,3	–	(8,7)	–	(173,6)	(182,3)	–	
Voyages des représentants	31,2	–	(0,4)	–	(30,8)	(31,2)	–	
Voyages du personnel	320,7	–	(0,1)	–	(72,7)	(72,8)	247,9	
Services contractuels	574,3	21,7	(17,5)	–	181,5	185,7	760,0	
Frais généraux de fonctionnement	675,1	22,9	(15,4)	–	(371,2)	(363,7)	311,4	
Dépenses de représentation	14,7	0,6	(0,4)	–	(14,8)	(14,7)	0,0	
Fournitures et accessoires	66,8	2,0	(2,0)	–	(31,4)	(31,4)	35,4	
Mobilier et matériel	71,6	2,3	(2,2)	–	(12,7)	(12,6)	59,0	
Subventions et contributions	50,0	–	–	–	(12,8)	(12,8)	37,2	
Total partiel	22 502,9	313,6	(253,4)	–	581,9	642,1	23 145,0	
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale								
Postes	34 869,4	289,6	124,2	–	2 490,3	2 904,1	37 773,5	
Autres dépenses de personnel	618,1	(22,9)	(0,4)	–	(9,3)	(32,7)	585,4	
Consultants	304,4	(9,9)	0,2	–	(6,7)	(16,4)	288,0	
Experts	765,9	(29,0)	(0,4)	–	(518,3)	(547,8)	218,1	
Voyages des représentants	1 528,2	–	(0,7)	–	(239,9)	(240,6)	1 287,6	
Voyages du personnel	679,9	–	(0,3)	–	(32,7)	(33,0)	646,9	
Services contractuels	1 246,7	(46,4)	(1,3)	–	36,5	(11,2)	1 235,5	
Frais généraux de fonctionnement	177,1	(7,0)	–	–	(22,6)	(29,6)	147,5	
Dépenses de représentation	6,0	(0,2)	–	–	–	(0,2)	5,8	
Fournitures et accessoires	143,1	(5,5)	(0,1)	–	28,8	23,2	166,3	
Mobilier et matériel	386,4	(14,1)	(0,3)	–	194,5	180,1	566,5	
Subventions et contributions	63,6	(2,0)	0,1	–	121,7	119,8	183,4	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Autres	–	–	–	–	1,8	1,8	1,8
Total partiel	40 788,8	152,6	120,8	–	2 044,1	2 317,5	43 106,3
17. ONU-Femmes							
Postes	15 199,9	–	(6,6)	–	2 161,2	2 154,6	17 354,5
Autres dépenses de personnel	108,2	–	(0,4)	–	(23,7)	(24,2)	84,0
Consultants	108,1	–	(0,6)	–	226,2	225,6	333,7
Experts	251,1	–	(2,3)	–	(248,8)	(251,1)	–
Voyages des représentants	200,3	–	(3,2)	–	(46,7)	(49,9)	150,4
Voyages du personnel	82,1	–	0,1	–	(23,1)	(23,0)	59,1
Services contractuels	254,2	–	(1,4)	–	2,6	1,2	255,4
Frais généraux de fonctionnement	325,9	–	(1,3)	–	1,5	0,2	326,1
Dépenses de représentation	2,5	–	(0,1)	–	(0,2)	(0,3)	2,2
Fournitures et accessoires	11,8	–	–	–	(5,5)	(5,5)	6,3
Total partiel	16 544,1	–	(15,9)	–	2 043,5	2 027,6	18 571,7
18. Développement économique et social en Afrique							
Postes	103 724,5	(1 746,9)	(0,2)	–	(3 985,9)	(5 733,0)	97 991,5
Autres dépenses de personnel	5 081,5	(132,9)	295,0	–	(711,8)	(549,7)	4 531,8
Consultants	2 311,7	(62,9)	136,4	–	627,2	700,7	3 012,4
Experts	6 536,7	–	431,6	–	14,8	446,4	6 983,1
Voyages du personnel	3 447,7	–	(2,1)	–	688,4	686,3	4 134,0
Services contractuels	11 983,4	–	789,9	–	274,6	1 064,5	13 047,9
Frais généraux de fonctionnement	13 360,1	(292,6)	805,0	–	(1 008,6)	(496,2)	12 863,9
Dépenses de représentation	105,3	(2,8)	6,2	–	–	3,4	108,7
Fournitures et accessoires	4 915,3	–	324,6	–	(3 300,5)	(2 975,9)	1 939,4
Mobilier et matériel	7 656,7	–	497,1	–	(1 296,2)	(799,1)	6 857,6
Aménagement des locaux	–	–	–	–	87,6	87,6	87,6

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Subventions et contributions	5 185,8	(8,5)	19,7	–	(800,5)	(789,3)	4 396,5
Total partiel	164 308,7	(2 246,6)	3 303,2	–	(9 410,9)	(8 354,3)	155 954,4
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique							
Postes	89 854,7	1 283,8	(426,3)	–	1 106,6	1 964,1	91 818,8
Autres dépenses de personnel	1 784,2	34,0	(12,1)	–	(242,5)	(220,6)	1 563,6
Consultants	678,2	15,1	(5,3)	–	131,5	141,3	819,5
Experts	1 239,9	30,9	(10,0)	–	(429,2)	(408,3)	831,6
Voyages du personnel	1 178,9	–	(0,7)	–	(250,8)	(251,5)	927,4
Services contractuels	1 882,7	43,9	(14,2)	–	327,1	356,8	2 239,5
Frais généraux de fonctionnement	5 481,8	121,8	(41,0)	–	(1 067,7)	(986,9)	4 494,9
Dépenses de représentation	28,0	0,5	(0,3)	–	(12,7)	(12,5)	15,5
Fournitures et accessoires	700,7	15,2	(5,4)	–	(530,1)	(520,3)	180,4
Mobilier et matériel	737,3	15,6	(4,9)	–	84,5	95,2	832,5
Aménagement des locaux	–	–	–	–	35,2	35,2	35,2
Subventions et contributions	1 680,5	–	–	–	5,3	5,3	1 685,8
Total partiel	105 246,9	1 560,8	(520,2)	–	(842,8)	197,8	105 444,7
20. Développement économique en Europe							
Postes	60 022,2	50,2	87,0	–	3 964,9	4 102,1	64 124,3
Autres dépenses de personnel	223,0	(3,5)	(0,3)	–	3,8	–	223,0
Consultants	312,2	(5,1)	(0,2)	–	(152,8)	(158,1)	154,1
Experts	92,2	(1,7)	(0,3)	–	(54,9)	(56,9)	35,3
Voyages du personnel	746,6	–	(0,1)	–	(156,2)	(156,3)	590,3
Services contractuels	252,0	(3,4)	0,1	–	(43,5)	(46,8)	205,2
Frais généraux de fonctionnement	154,5	(2,3)	(0,1)	–	(49,3)	(51,7)	102,8
Dépenses de représentation	24,6	(0,3)	–	–	(7,9)	(8,2)	16,4
Fournitures et accessoires	99,3	(1,7)	(0,3)	–	(70,1)	(72,1)	27,2
Mobilier et matériel	382,1	(5,6)	(0,4)	–	(53,8)	(59,8)	322,3

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Subventions et contributions	1 374,7	(20,7)	(1,0)	–	(31,7)	(53,4)	1 321,3
Total partiel	63 683,4	5,9	84,4	–	3 348,5	3 438,8	67 122,2
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes							
Postes	96 353,6	(1 992,1)	1 064,8	–	3 716,8	2 789,5	99 143,1
Autres dépenses de personnel	2 136,2	(1,4)	(2,0)	–	(193,6)	(197,0)	1 939,2
Consultants	941,1	–	(3,9)	–	(166,6)	(170,5)	770,6
Experts	986,2	–	(7,1)	–	(125,3)	(132,4)	853,8
Voyages du personnel	2 087,2	–	(1,2)	–	(197,0)	(198,2)	1 889,0
Services contractuels	3 177,8	–	(11,5)	–	(171,0)	(182,5)	2 995,3
Frais généraux de fonctionnement	7 924,1	(132,5)	(17,8)	–	(333,4)	(483,7)	7 440,4
Dépenses de représentation	30,7	(0,6)	(0,1)	–	(1,6)	(2,3)	28,4
Fournitures et accessoires	1 182,4	(22,7)	(3,5)	–	(634,1)	(660,3)	522,1
Mobilier et matériel	1 762,1	–	(4,5)	–	(109,8)	(114,3)	1 647,8
Subventions et contributions	231,7	–	–	–	12,1	12,1	243,8
Total partiel	116 813,1	(2 149,3)	1 013,2	–	1 796,5	660,4	117 473,5
22. Développement économique et social en Asie occidentale							
Postes	60 451,3	(4,6)	(635,3)	–	677,4	37,5	60 488,8
Autres dépenses de personnel	1 562,8	(0,7)	22,9	–	(266,6)	(244,4)	1 318,4
Consultants	1 518,3	(0,2)	17,5	–	(455,8)	(438,5)	1 079,8
Experts	1 817,0	(0,2)	21,1	–	(22,4)	(1,5)	1 815,5
Voyages des représentants	–	–	–	–	5,4	5,4	5,4
Voyages du personnel	937,1	–	(0,8)	–	(65,2)	(66,0)	871,1
Services contractuels	2 369,4	(1,0)	35,2	–	(10,4)	23,8	2 393,2
Frais généraux de fonctionnement	3 379,1	(1,4)	46,9	–	114,2	159,7	3 538,8
Dépenses de représentation	32,1	–	0,4	–	(32,5)	(32,1)	–
Fournitures et accessoires	659,4	(0,2)	8,9	–	(200,3)	(191,6)	467,8
Mobilier et matériel	649,2	(0,6)	9,0	–	636,3	644,7	1 293,9

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	0,9	0,9	0,9
Total partiel	73 375,7	(8,9)	(474,2)	–	381,0	(102,1)	73 273,6
23. Programme ordinaire de coopération technique							
Autres dépenses de personnel	35 263,1	(294,9)	309,6	–	(1 926,3)	(1 911,6)	33 351,5
Consultants	7 029,6	(46,8)	155,6	–	694,4	803,2	7 832,8
Experts	–	–	–	–	1 509,3	1 509,3	1 509,3
Voyages des représentants	–	–	–	–	63,6	63,6	63,6
Voyages du personnel	6 258,7	–	(3,1)	–	250,5	247,4	6 506,1
Services contractuels	512,6	4,6	7,8	–	1 221,9	1 234,3	1 746,9
Frais généraux de fonctionnement	538,6	11,4	(4,2)	–	572,5	579,7	1 118,3
Fournitures et accessoires	5,6	0,2	(0,1)	–	4,9	5,0	10,6
Mobilier et matériel	156,2	–	8,9	–	(95,4)	(86,5)	69,7
Subventions et contributions	16 052,2	(55,5)	(5,4)	–	(2 672,5)	(2 733,4)	13 318,8
Total partiel	65 816,6	(381,0)	469,1	–	(377,1)	(289,0)	65 527,6
24. Droits de l'homme							
Postes	129 946,8	(7,9)	281,9	–	7 467,2	7 741,2	137 688,0
Autres dépenses de personnel	45 606,6	(330,5)	(15,3)	5 605,3	(3 913,5)	1 346,0	46 952,6
Consultants	2 008,7	(22,3)	(1,6)	39,3	(884,0)	(868,6)	1 140,1
Voyages des représentants	24 142,5	–	(342,4)	339,5	(1 624,8)	(1 627,7)	22 514,8
Voyages du personnel	10 181,2	–	(1,6)	435,3	(3 801,4)	(3 367,7)	6 813,5
Services contractuels	2 264,6	(27,9)	(2,0)	55,1	(665,2)	(640,0)	1 624,6
Frais généraux de fonctionnement	7 737,7	(65,9)	0,6	343,9	(2 250,1)	(1 971,5)	5 766,2
Dépenses de représentation	14,4	(0,2)	–	–	(10,1)	(10,3)	4,1
Fournitures et accessoires	670,1	(5,9)	0,4	31,7	(339,9)	(313,7)	356,4
Mobilier et matériel	771,5	(6,4)	(0,3)	449,7	(188,8)	254,2	1 025,7
Subventions et contributions	6 677,8	(20,7)	27,5	101,3	(2 719,9)	(2 611,8)	4 066,0
Total partiel	230 021,9	(487,7)	(52,8)	7 401,1	(8 930,5)	(2 069,9)	227 952,0

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance								
Postes	1 205,0	(32,4)	2,7	–	200,0	170,3	1 375,3	
Subventions et contributions	84 928,7	(1 273,7)	(58,5)	–	1 332,2	–	84 928,7	
Total partiel	86 133,7	(1 306,1)	(55,8)	–	1 532,2	170,3	86 304,0	
26. Réfugiés de Palestine								
Postes	54 909,3	(501,2)	208,7	–	3 147,7	2 855,2	57 764,5	
Autres dépenses de personnel	55,0	(1,3)	(0,4)	–	(53,2)	(55,0)	–	
Total partiel	54 964,3	(502,5)	208,2	–	3 094,5	2 800,2	57 764,5	
27. Aide humanitaire								
Postes	23 827,5	3,1	11,5	–	1 091,2	1 105,8	24 933,3	
Autres dépenses de personnel	5 615,6	(3,4)	(1,4)	1 863,1	83,8	1 942,1	7 557,7	
Consultants	10,8	–	–	67,5	(2,1)	65,4	76,2	
Voyages du personnel	1 408,6	–	(0,4)	447,7	(341,1)	106,2	1 514,8	
Services contractuels	216,0	–	(0,9)	145,1	465,2	609,4	825,4	
Frais généraux de fonctionnement	937,7	(4,1)	(1,8)	1 560,5	(360,5)	1 194,1	2 131,8	
Dépenses de représentation	14,6	–	(0,1)	20,0	(13,7)	6,2	20,8	
Fournitures et accessoires	91,7	(0,2)	–	20,3	(13,3)	6,8	98,5	
Mobilier et matériel	115,8	(0,4)	(0,4)	139,0	97,1	235,2	351,0	
Aménagement des locaux	3,0	–	–	192,0	(183,8)	8,2	11,2	
Subventions et contributions	4 003,4	(4,0)	(0,1)	500,0	(1 221,5)	(725,6)	3 277,8	
Total partiel	36 244,7	(9,1)	6,4	4 955,2	(398,7)	4 553,8	40 798,5	
28. Communication globale								
Postes	150 829,0	(82,9)	(22,9)	–	6 445,7	6 339,9	157 168,9	
Autres dépenses de personnel	4 324,0	(8,0)	(12,9)	–	144,9	124,0	4 448,0	
Consultants	–	–	–	–	84,8	84,8	84,8	
Voyages des représentants	489,6	–	(7,9)	–	(300,7)	(308,6)	181,0	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Voyages du personnel	959,2	–	(0,6)	–	(122,6)	(123,2)	836,0	
Services contractuels	13 195,3	(8,9)	(97,5)	–	(3 371,4)	(3 477,8)	9 717,5	
Frais généraux de fonctionnement	8 822,9	(5,0)	(32,5)	–	(2 161,9)	(2 199,4)	6 623,5	
Dépenses de représentation	120,4	(0,2)	(0,4)	–	(74,9)	(75,6)	44,8	
Fournitures et accessoires	1 390,2	(1,3)	(7,5)	–	(855,2)	(864,0)	526,2	
Mobilier et matériel	1 298,1	(2,4)	(7,6)	–	(227,4)	(237,4)	1 060,7	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	8,2	8,2	8,2	
Subventions et contributions	748,5	(0,6)	(0,2)	–	20,1	19,3	767,8	
Total partiel	182 177,2	(109,3)	(190,1)	–	(410,4)	(709,8)	181 467,4	
29A (2018). Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion								
Postes	6 860,8	–	(0,4)	–	194,6	194,1	7 054,9	
Autres dépenses de personnel	212,5	–	–	–	25,7	25,7	238,2	
Consultants	19,5	–	0,1	–	(19,6)	(19,5)	–	
Voyages du personnel	26,7	–	0,1	–	40,8	40,9	67,6	
Services contractuels	120,7	–	(0,4)	–	(55,2)	(55,7)	65,0	
Frais généraux de fonctionnement	42,2	–	–	–	7,7	7,7	49,9	
Dépenses de représentation	0,4	–	–	–	(0,2)	(0,2)	0,2	
Fournitures et accessoires	16,6	–	0,1	–	(9,2)	(9,1)	7,5	
Mobilier et matériel	23,3	–	(0,2)	–	(19,0)	(19,2)	4,1	
Subventions et contributions	2 537,5	–	–	–	2 462,3	2 462,3	4 999,8	
Total partiel	9 860,2	–	(0,9)	–	2 627,9	2 627,0	12 487,2	
29B (2018). Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité								
Postes	15 968,0	–	(0,8)	–	(419,9)	(420,7)	15 547,3	
Autres dépenses de personnel	407,6	–	–	–	(179,0)	(179,0)	228,6	
Consultants	–	–	–	–	0,2	0,2	0,2	
Voyages du personnel	93,9	–	(0,1)	–	(22,9)	(23,0)	70,9	
Services contractuels	460,3	–	(1,3)	–	(148,6)	(149,9)	310,4	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues				Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs			
Frais généraux de fonctionnement	130,6	–	(0,4)	–	83,5	83,1	213,7	
Dépenses de représentation	–	–	–	–	4,3	4,3	4,3	
Fournitures et accessoires	55,0	–	(0,2)	–	(32,9)	(33,1)	21,9	
Mobilier et matériel	80,0	–	(0,3)	–	(51,4)	(51,7)	28,3	
Total partiel	17 195,4	–	(3,1)	–	(766,7)	(769,8)	16 425,6	
29C (2018). Bureau de la gestion des ressources humaines								
Postes	18 550,1	(1,2)	1,1	–	1 754,2	1 754,1	20 304,2	
Autres dépenses de personnel	3 394,1	–	(0,3)	–	1 072,3	1 072,0	4 466,1	
Consultants	19,2	–	–	–	563,6	563,6	582,8	
Voyages du personnel	309,5	–	(0,8)	–	875,5	874,7	1 184,2	
Services contractuels	8 921,7	–	(28,0)	–	(5 516,6)	(5 544,6)	3 377,1	
Frais généraux de fonctionnement	301,1	–	(0,6)	–	117,3	116,7	417,8	
Fournitures et accessoires	239,7	–	(0,4)	–	(99,1)	(99,6)	140,1	
Mobilier et matériel	135,0	–	(0,6)	–	(61,9)	(62,5)	72,5	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	1,5	1,5	1,5	
Subventions et contributions	191,8	–	0,5	–	36,1	36,6	228,4	
Total partiel	32 062,2	(1,2)	(29,2)	–	(1 257,1)	(1 287,5)	30 774,7	
29D (2018). Bureau des services centraux d'appui								
Postes	27 211,8	–	10,6	–	706,0	716,6	27 928,4	
Autres dépenses de personnel	1 250,3	–	0,1	–	1 846,8	1 846,9	3 097,2	
Consultants	144,6	–	(0,4)	–	199,1	198,6	343,2	
Voyages du personnel	57,2	–	0,1	–	24,7	24,8	82,0	
Services contractuels	1 926,8	–	(5,2)	–	(209,3)	(214,5)	1 712,3	
Frais généraux de fonctionnement	43 871,8	–	16,3	–	8 744,2	8 760,5	52 632,3	
Dépenses de représentation	2,5	–	–	–	(2,5)	(2,5)	–	
Fournitures et accessoires	549,6	–	(1,3)	–	252,6	251,3	800,9	
Mobilier et matériel	338,5	–	(0,7)	–	1 423,7	1 423,0	1 761,5	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	600,1	600,1	600,1
Subventions et contributions	–	–	–	–	3,6	3,6	3,6
Total partiel	75 353,1	–	19,4	–	13 589,0	13 608,4	88 961,5
29E(2018). Bureau de l'informatique et des communications							
Postes	21 942,9	(1,0)	4,6	–	1 588,0	1 591,6	23 534,5
Autres dépenses de personnel	1 733,7	(2,3)	(1,9)	–	136,2	132,0	1 865,7
Consultants	143,0	(0,8)	(0,6)	–	1 149,5	1 148,1	1 291,1
Voyages du personnel	243,0	–	0,5	–	(161,8)	(161,3)	81,7
Services contractuels	11 262,5	(11,9)	42,5	–	(2 655,3)	(2 624,7)	8 637,8
Frais généraux de fonctionnement	9 476,2	(0,1)	(16,6)	–	(70,6)	(87,3)	9 388,9
Fournitures et accessoires	116,8	(0,1)	(0,2)	–	(89,4)	(89,7)	27,1
Mobilier et matériel	3 100,3	(0,2)	(8,1)	–	(1 426,8)	(1 435,1)	1 665,2
Total partiel	48 018,4	(16,4)	20,2	–	(1 530,2)	(1 526,4)	46 492,0
29F. Administration (Genève)							
Postes	83 153,3	120,6	119,2	–	3 871,7	4 111,5	87 264,8
Autres dépenses de personnel	8 730,1	(129,8)	(12,1)	60,2	100,1	18,4	8 748,5
Voyages du personnel	121,8	–	–	–	–	–	121,8
Services contractuels	3 398,2	(53,2)	(7,3)	–	1 160,8	1 100,3	4 498,5
Frais généraux de fonctionnement	33 146,8	(494,2)	(51,9)	–	326,1	(220,0)	32 926,8
Dépenses de représentation	3,3	(0,1)	–	–	(0,4)	(0,4)	2,8
Fournitures et accessoires	1 499,4	(23,6)	(3,4)	–	(300,0)	(327,0)	1 172,4
Mobilier et matériel	2 791,0	(43,0)	(6,1)	–	39,0	(10,1)	2 780,9
Subventions et contributions	3 881,0	(58,7)	(3,0)	–	(499,8)	(561,5)	3 319,5
Total partiel	136 724,9	(682,0)	35,4	60,2	4 697,5	4 111,1	140 836,0

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
29G. Administration (Vienne)								
Postes	18 798,0	167,6	(71,1)	–	82,2	178,7	18 976,7	
Autres dépenses de personnel	1 455,3	(62,1)	(5,0)	–	(296,6)	(363,7)	1 091,6	
Consultants	–	–	–	–	0,2	0,2	0,2	
Voyages du personnel	67,7	–	0,1	–	(24,4)	(24,3)	43,4	
Services contractuels	881,8	(40,8)	(5,4)	–	599,1	552,9	1 434,7	
Frais généraux de fonctionnement	2 355,3	(99,9)	(10,3)	–	(430,1)	(540,3)	1 815,0	
Dépenses de représentation	1,3	(0,1)	–	–	(1,1)	(1,2)	0,1	
Fournitures et accessoires	338,8	(15,4)	(2,1)	–	(234,7)	(252,2)	86,6	
Mobilier et matériel	1 208,5	(52,8)	(6,6)	–	(34,4)	(93,8)	1 114,7	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	28,9	28,9	28,9	
Subventions et contributions	12 360,7	(482,3)	(14,4)	–	214,0	(282,7)	12 078,0	
Total partiel	37 467,4	(585,8)	(114,8)	–	(97,1)	(797,7)	36 669,7	
29H. Administration (Nairobi)								
Postes	21 847,3	276,2	(244,5)	–	(219,2)	(187,5)	21 659,8	
Autres dépenses de personnel	742,7	2,6	(20,8)	–	522,1	503,9	1 246,6	
Voyages du personnel	22,8	–	–	–	(2,6)	(2,6)	20,2	
Services contractuels	946,7	36,8	(30,5)	–	232,4	238,7	1 185,4	
Frais généraux de fonctionnement	7 480,9	282,9	(173,9)	–	(408,2)	(299,2)	7 181,7	
Fournitures et accessoires	176,0	6,8	(5,9)	–	(1,7)	(0,8)	175,2	
Mobilier et matériel	147,5	5,6	(4,6)	–	23,9	24,9	172,4	
Subventions et contributions	930,9	–	–	–	(500,0)	(500,0)	430,9	
Total partiel	32 294,8	610,9	(480,2)	–	(353,3)	(222,6)	32 072,2	
29A (2019). Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité								
Postes	38 794,6	10,4	(21,3)	–	2 028,8	2 017,9	40 812,5	
Autres dépenses de personnel	1 796,0	–	(5,4)	–	449,9	444,5	2 240,5	
Consultants	232,5	–	(0,7)	–	373,5	372,8	605,3	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Experts	–	–	–	–	7,8	7,8	7,8
Voyages du personnel	466,3	–	(1,6)	–	488,6	487,0	953,3
Services contractuels	8 481,8	–	(24,9)	–	(1 977,3)	(2 002,2)	6 479,6
Frais généraux de fonctionnement	482,3	–	(1,3)	–	460,2	458,9	941,2
Dépenses de représentation	0,4	–	–	–	(0,4)	(0,4)	–
Fournitures et accessoires	106,5	–	(0,3)	–	25,0	24,7	131,2
Mobilier et matériel	117,0	–	(0,3)	–	220,0	219,7	336,7
Subventions et contributions	4 676,2	–	–	–	(2 230,6)	(2 230,6)	2 445,6
Total partiel	55 153,6	10,4	(55,8)	–	(154,5)	(199,9)	54 953,7
29B (2019). Département de l'appui opérationnel							
Postes	34 874,1	–	24,0	–	55,2	79,2	34 953,3
Autres dépenses de personnel	3 935,1	–	(9,9)	–	451,1	441,2	4 376,3
Consultants	157,1	–	(0,4)	–	162,4	162,0	319,1
Experts	–	–	–	–	12,1	12,1	12,1
Voyages du personnel	113,5	–	(0,4)	–	57,7	57,2	170,7
Services contractuels	2 536,1	–	(7,4)	–	(126,9)	(134,3)	2 401,8
Frais généraux de fonctionnement	54 056,8	–	(141,0)	–	(9 416,3)	(9 557,3)	44 499,5
Dépenses de représentation	5,4	–	–	–	(5,4)	(5,4)	–
Fournitures et accessoires	748,5	–	(2,3)	–	(292,4)	(294,7)	453,8
Mobilier et matériel	351,6	–	(0,9)	–	611,9	611,0	962,6
Aménagement des locaux	–	–	–	–	137,3	137,3	137,3
Subventions et contributions	194,0	–	(0,6)	–	(156,0)	(156,6)	37,4
Total partiel	96 972,2	–	(139,0)	–	(8 509,3)	(8 648,3)	88 323,9
29C (2019). Bureau de l'informatique et des communications							
Postes	21 552,2	56,1	(26,1)	–	2 479,5	2 509,5	24 061,7
Autres dépenses de personnel	1 741,3	19,3	(8,7)	–	(350,6)	(340,0)	1 401,3
Consultants	145,7	3,6	(1,2)	–	222,2	224,6	370,3

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
Voyages du personnel	246,4	–	(0,8)	–	(114,4)	(115,2)	131,2	
Services contractuels	11 395,6	50,7	(43,4)	–	3 716,4	3 723,7	15 119,3	
Frais généraux de fonctionnement	9 438,8	0,3	(28,0)	–	76,9	49,2	9 488,0	
Fournitures et accessoires	121,5	0,4	(0,4)	–	30,7	30,6	152,1	
Mobilier et matériel	3 192,8	0,7	(9,5)	–	(1 656,3)	(1 665,1)	1 527,7	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	9,3	9,3	9,3	
Subventions et contributions	–	–	–	–	1,9	1,9	1,9	
Total partiel	47 834,3	131,1	(118,2)	–	4 415,6	4 428,5	52 262,8	
30. Contrôle interne								
Postes	35 002,3	(19,0)	(27,2)	–	1 823,5	1 777,3	36 779,6	
Autres dépenses de personnel	2 092,5	–	(6,1)	–	(210,2)	(216,3)	1 876,2	
Consultants	635,7	(0,3)	(3,6)	–	(78,0)	(81,9)	553,8	
Voyages du personnel	1 505,8	–	(0,8)	–	(220,8)	(221,6)	1 284,2	
Services contractuels	828,3	(2,5)	(6,6)	–	29,4	20,3	848,6	
Frais généraux de fonctionnement	482,5	1,7	(4,4)	–	(143,7)	(146,4)	336,1	
Dépenses de représentation	2,4	–	(0,1)	–	(2,3)	(2,4)	–	
Fournitures et accessoires	87,6	–	(0,9)	–	(72,0)	(72,9)	14,7	
Mobilier et matériel	111,9	–	(0,7)	–	(8,0)	(8,7)	103,2	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	0,3	0,3	0,3	
Total partiel	40 749,0	(20,1)	(50,4)	–	1 118,2	1 047,7	41 796,7	
31. Activités administratives financées en commun								
Subventions et contributions	12 358,8	47,2	7,8	–	(55,0)	–	12 358,8	
Total partiel	12 358,8	47,2	7,8	–	(55,0)	–	12 358,8	
32. Dépenses spéciales								
Autres dépenses de personnel	123 003,9	(502,4)	(328,3)	–	19 299,0	18 468,3	141 472,2	
Émoluments des non-fonctionnaires	1 502,8	–	–	–	(300,0)	(300,0)	1 202,8	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	
Consultants	–	–	–	–	151,0	151,0	151,0
Services contractuels	234,1	–	(0,7)	–	(128,3)	(129,0)	105,1
Frais généraux de fonctionnement	7 161,3	–	–	–	(69,6)	(69,6)	7 091,7
Total partiel	131 902,1	(502,4)	(329,0)	–	18 952,1	18 120,7	150 022,8
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien							
Consultants	–	–	–	–	307,8	307,8	307,8
Voyages du personnel	–	–	–	–	44,4	44,4	44,4
Services contractuels	41,4	(5,0)	(43,8)	–	1 435,2	1 386,4	1 427,8
Frais généraux de fonctionnement	16,0	2,5	(18,8)	–	36 179,1	36 162,8	36 178,8
Fournitures et accessoires	3,1	0,6	(3,7)	–	193,6	190,5	193,6
Mobilier et matériel	15,0	1,5	(11,2)	–	12 564,5	12 554,8	12 569,8
Aménagement des locaux	46 716,1	(107,1)	53,2	–	(40 103,1)	(40 157,0)	6 559,1
Subventions et contributions	83 265,7	–	–	–	(4 034,3)	(4 034,3)	79 231,4
Total partiel	130 057,3	(107,5)	(24,3)	–	6 587,2	6 455,4	136 512,7
34. Sûreté et sécurité							
Postes	154 038,8	147,2	(635,9)	–	2 642,3	2 153,6	156 192,4
Autres dépenses de personnel	12 183,3	3,4	(29,2)	–	6 754,8	6 729,0	18 912,3
Consultants	102,4	–	(0,6)	–	325,1	324,5	426,9
Voyages du personnel	2 420,4	–	0,7	–	1 757,3	1 758,0	4 178,4
Services contractuels	3 439,5	24,6	(15,5)	–	(1 789,5)	(1 780,4)	1 659,1
Frais généraux de fonctionnement	5 152,8	24,3	(31,2)	–	(1 032,5)	(1 039,4)	4 113,4
Fournitures et accessoires	2 110,3	0,4	3,4	–	(476,6)	(472,8)	1 637,5
Mobilier et matériel	2 182,0	(0,4)	22,5	–	(1 096,9)	(1 074,9)	1 107,1
Aménagement des locaux	–	–	–	–	31,2	31,2	31,2
Subventions et contributions	61 283,2	(31,4)	(283,9)	–	(908,8)	(1 224,1)	60 059,1
Total partiel	242 912,7	168,0	(969,7)	–	6 206,4	5 404,7	248 317,4

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019	Taux de change	Modifications prévues			Taux d'occupation des postes et autres facteurs	Total	Montant proposé pour les crédits définitifs pour 2018-2019
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
35. Compte pour le développement								
Subventions et contributions	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8
Total partiel	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8
36. Contributions du personnel								
Autres	518 871,0	(2 657,0)	(1 069,1)	53,1	9 133,3	5 460,3	524 331,3	524 331,3
Total partiel	518 871,0	(2 657,0)	(1 069,1)	53,1	9 133,3	5 460,3	524 331,3	524 331,3
Total	5 873 652,3	(12 505,5)	(86,9)	27 655,0	(15 062,6)	–	5 873 652,3	

Tableau complémentaire 4

Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation par lieu d'affectation pour l'exercice biennal 2018-2019

<i>Lieu d'affectation/bureau (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>				<i>Taux d'inflation applicable aux objets de dépense autres que les postes</i>			
	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>		<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2018^a</i>	<i>2019^b</i>	<i>2018^c</i>	<i>2019^d</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Vienne (euro)	0,838	0,835	0,846	0,891	2,0	1,9	2,1	1,5
Santiago (peso chilien)	632,500	659,286	636,000	695,417	2,5	3,2	2,3	2,3
Addis-Abeba (birr éthiopien)	27,516	27,409	27,616	28,972	13,2	8,0	13,8	12,2
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	68,156	75,210	68,017	69,747	4,7	4,9	3,9	3,4
Beyrouth (livre libanaise)	1 511,852	1 510,250	1 511,981	1 510,393	6,6	4,7	6,1	2,3
Gaza (shekel) ^e	3,565	3,540	3,582	3,585	1,1	1,9	0,8	0,9
Nairobi (shilling kényan)	101,234	105,420	101,443	102,311	5,1	6,2	4,7	5,4
Mexico (peso mexicain)	18,995	19,610	19,208	19,338	4,6	3,9	4,9	3,6
La Haye (euro)	0,838	0,835	0,846	0,891	1,7	2,3	1,6	2,7
Bangkok, CESAP (baht)	32,239	32,100	32,351	31,113	1,2	1,6	1,1	0,9
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,805	6,792	6,796	6,754	1,2	1,8	1,0	1,2
New York (dollar des États-Unis)	1,000	1,000	1,000	1,000	2,6	2,4	2,4	1,8
Genève (franc suisse)	0,971	0,947	0,976	0,992	1,1	1,3	0,9	0,4
Centres d'information des Nations Unies (dollar des États-Unis) ^f	1,000	1,000	1,000	1,000	2,6	2,4	2,4	1,8

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à octobre 2018 pour tous les lieux d'affectation sauf Vienne, La Haye et Genève, pour lesquels le taux de change à terme de 2018 a été appliqué aux mois de novembre et décembre 2018.

^b Sur la base des taux de change à terme révisés pour 2019, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2018 est utilisé.

^c Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2018.

^d Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à novembre 2019 et le taux de novembre ayant été appliqué pour décembre 2019.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

^f Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau complémentaire 5
Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis, pour 2018 et 2019

Lieu d'affectation/ bureau (monnaie)	Montant révisé des crédits ouverts		Présent rapport		Variation en pourcentage		Taux effectif pour 2019												Taux estimatif
	2018 ^a	2019 ^b	2018 ^c	2019 ^d	2018	2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Vienne (euro)	0,838	0,835	0,846	0,891	0,9	6,8	0,876	0,876	0,879	0,891	0,897	0,880	0,880	0,894	0,910	0,914	0,900	0,900	
Santiago (peso chilien)	632,500	659,286	636,000	695,417	0,6	5,5	696,000	668,000	651,000	680,000	676,000	679,000	679,000	699,000	721,000	726,000	735,000	735,000	
Addis-Abeba (birr éthiopien)	27,516	27,409	27,616	28,972	0,4	5,7	28,275	28,377	28,623	28,610	28,568	29,015	29,015	29,000	29,343	29,486	29,674	29,674	
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	68,156	75,210	68,017	69,747	(0,2)	(7,3)	64,080	71,130	71,240	69,340	70,020	69,070	69,070	68,860	71,780	70,570	70,900	70,900	
Beyrouth (livre libanaise)	1 511,852	1 510,250	1 511,981	1 510,393	0,0	0,0	1 514,500	1 511,930	1 510,650	1 510,340	1 509,730	1 507,000	1 507,000	1 507,000	1 507,500	1 511,500	1 513,780	1 513,780	
Gaza (shekel) ^e	3,565	3,540	3,582	3,585	0,5	1,3	3,774	3,667	3,624	3,626	3,617	3,578	3,578	3,493	3,528	3,484	3,528	3,528	
Nairobi (shilling kényan)	101,234	105,420	101,443	102,311	0,2	(2,9)	101,820	100,970	100,070	100,710	101,380	102,320	102,320	104,220	103,620	103,880	103,210	103,210	
Mexico (peso mexicain)	18,995	19,610	19,208	19,338	1,1	(1,4)	19,790	19,170	19,230	19,400	19,000	19,170	19,170	19,070	20,090	19,650	19,160	19,160	
La Haye (euro)	0,838	0,835	0,846	0,891	0,9	6,8	0,876	0,876	0,879	0,891	0,897	0,880	0,880	0,894	0,910	0,914	0,900	0,900	
Bangkok (baht)	32,239	32,100	32,351	31,113	0,3	(3,1)	32,540	31,410	31,430	31,880	31,950	30,790	30,790	30,810	30,630	30,650	30,240	30,240	
Port of Spain (dollar de la Trinité-et- Tobago)	6,805	6,792	6,796	6,754	(0,1)	(0,6)	6,778	6,782	6,780	6,770	6,775	6,651	6,651	6,766	6,761	6,776	6,776	6,776	
Genève (franc suisse)	0,971	0,947	0,976	0,992	0,5	4,7	0,987	0,998	0,999	0,997	1,021	0,977	0,977	0,972	0,994	0,992	0,992	0,992	

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à octobre 2018 pour tous les lieux d'affectation sauf Vienne, La Haye et Genève, pour lesquels le taux de change à terme de 2018 a été appliqué aux mois de novembre et décembre 2018.

^b Sur la base des taux de change à terme révisés pour 2019, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2018 est utilisé.

^c Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2018.

^d Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à novembre 2019 et le taux de novembre ayant été appliqué pour décembre 2019.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Tableau complémentaire 6
Coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour 2018 et 2019

	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>		<i>Taux effectif pour 2019</i>										<i>Taux estimatif</i>	
	<i>2018^a</i>	<i>2019^b</i>	<i>2018^c</i>	<i>2019^d</i>	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>
Vienne	48,1	48,8	46,8	41,5	40,5	44,5	44,1	42,9	41,5	41,2	43,9	41,9	39,7	39,2	39,2	39,2
Santiago	36,4	32,6	36,0	33,9	29,5	29,5	33,0	33,0	33,0	33,0	30,6	37,1	37,1	37,1	37,1	37,1
Addis-Abeba	40,5	44,3	40,3	40,2	39,9	39,9	40,1	40,1	40,1	40,1	40,4	40,4	40,4	40,4	40,4	40,4
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	32,2	28,2	32,0	30,9	26,4	26,4	30,2	30,2	30,2	30,2	32,9	32,9	32,9	32,9	32,9	32,9
Beyrouth	49,1	47,8	49,1	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4	46,4
Gaza ^e	54,5	51,9	54,3	50,5	49,2	49,2	50,4	50,4	50,4	50,4	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0
Nairobi	34,6	34,8	34,4	35,9	33,7	35,1	36,0	36,0	36,0	36,0	36,3	36,3	36,3	36,3	36,3	36,3
Mexique	38,7	39,9	38,0	39,8	35,7	35,7	39,9	39,9	39,9	39,9	41,1	41,1	41,1	41,1	41,1	41,1
La Haye	40,3	39,9	39,0	34,6	33,1	35,4	35,0	33,9	32,6	32,4	34,9	33,0	31,0	38,0	38,0	38,0
Bangkok	39,0	39,0	38,7	41,6	35,4	35,4	39,9	39,9	39,9	39,9	44,7	44,7	44,7	44,7	44,7	44,7
Port of Spain	42,4	41,6	42,4	42,1	40,5	41,2	41,9	41,9	41,9	41,9	42,7	42,7	42,7	42,7	42,7	42,7
New York	66,7	67,4	66,7	67,2	63,9	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5	67,5
Service de sécurité des bureaux extérieurs	43,7	45,1	43,7	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1
Genève	75,1	75,8	74,1	68,3	70,0	67,7	67,6	67,0	64,3	66,1	71,0	71,8	68,4	68,7	68,7	68,7
Centres d'information des Nations Unies	50,4	51,8	50,4	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8

^a Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de janvier à octobre 2018, et projections pour novembre et décembre 2018.

^b Les taux de 2019 reflètent l'incorporation au traitement de base net d'un montant correspondant à des points d'ajustement, mesure prise par la Commission de la fonction publique internationale pour aligner le barème des traitements sur celui de la fonction publique des États-Unis, conformément au principe « sans gain ni perte », selon lequel les coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des fonctionnaires diminuent en proportion de l'augmentation du traitement de base, de sorte que la rémunération nette reste stable.

^c Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de 2018.

^d Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de janvier à octobre 2019, et projections pour novembre et décembre 2019.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Tableau complémentaire 7
**Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale
pour l'exercice biennal 2018-2019**

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>		<i>Taux retenus pour le calcul du montant des crédits révisés pour 2018-2019 (année précédente = 100)</i>	<i>Taux corrigés utilisés dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget</i>
Vienne	2018	1,4	1,4
	2019	1,9	2,1
Santiago	2018	3,0	4,5
	2019	3,2	3,0
Addis-Abeba	2018	18,9	18,9
	2019	8,0	8,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2018	3,5	3,5
	2019	4,9	–
Beyrouth	2018	1,9	2,4
	2019	4,7	0,9
Gaza/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	2018	–	0,3
	2019	1,9	0,1
Nairobi	2018	4,1	4,4
	2019	6,2	1,6
Mexico	2018	–	4,0
	2019	3,9	–
La Haye	2018	–	1,3
	2019	2,3	1,9
Rwanda (Kigali)	2018	2,6	4,9
	2019	2,6	4,5
Bangkok	2018	–	–
	2019	1,6	–
Port of Spain	2018	1,9	4,3
	2019	1,8	6,9
République-Unie de Tanzanie (Arusha)	2018	–	–
	2019	4,8	–
New York	2018	–	–
	2019	–	–
Service de sécurité des bureaux extérieurs	2018	–	–
	2019	–	–
Genève	2018	–	0,3
	2019	–	0,7
Centres d'information des Nations Unies	2018	–	–
	2019	–	–

Tableau complémentaire 8
Taux moyens de vacance de postes par chapitre du budget (2016 à 2019)

(En pourcentage)

Chapitre du budget	2016		2017		2018		2019 ^a	
	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	8,9	3,3	7,9	3,8	6,3	3,0	5,6	4,0
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	10,7	9,7	6,8	13,0	8,3	9,7	6,6	11,7
3. Affaires politiques	13,0	8,3	11,5	8,0	7,9	7,0	9,3	9,6
4. Désarmement	10,8	13,3	6,1	21,0	4,2	23,5	9,1	22,6
5. Opérations de maintien de la paix	11,3	7,2	9,6	8,7	3,7	6,1	3,9	5,2
6. Utilisations pacifiques de l'espace	12,4	11,7	8,8	–	11,9	–	13,8	–
7. Cour internationale de Justice	4,9	3,8	3,4	2,5	1,2	2,5	1,0	0,1
8. Affaires juridiques	8,1	4,7	8,0	5,7	6,4	3,2	10,0	1,9
9. Affaires économiques et sociales	12,4	8,9	10,1	13,0	11,0	5,6	8,8	10,6
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	18,3	5,1	8,0	11,6	1,8	12,1	5,0	10,5
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	18,7	–	18,2	3,3	10,8	13,7	15,7	20,0
12. Commerce et développement	11,1	3,8	11,5	6,8	10,0	4,5	9,1	3,9
14. Environnement	5,8	1,6	6,6	1,0	9,2	–	5,3	0,7
15. Établissements humains	20,3	17,3	19,5	17,1	3,2	0,3	3,3	2,1
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	5,4	1,3	6,5	2,4	4,6	3,6	9,2	5,6
17. ONU-Femmes	6,5	4,4	2,2	12,8	4,4	3,5	3,1	2,4
18. Développement économique et social en Afrique	13,7	8,4	12,5	9,3	13,5	5,8	15,7	5,1
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	11,7	10,6	10,5	7,2	7,3	4,8	7,4	4,3
20. Développement économique en Europe	4,2	2,7	6,2	2,6	4,0	0,7	5,4	1,3
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	12,5	5,8	12,6	5,5	9,4	2,8	9,9	4,4
22. Développement économique et social en Asie occidentale	9,4	3,3	9,7	6,4	11,5	7,5	13,0	6,3
24. Droits de l'homme	6,7	5,7	8,7	12,5	8,5	8,3	9,2	11,3

Chapitre du budget	2016		2017		2018		2019 ^a	
	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux	Administrateurs	Agents des services généraux
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	–	–	–	–	–	–	–
26. Réfugiés de Palestine	7,7	3,3	11,7	14,2	12,6	7,6	8,8	25,2
27. Aide humanitaire	11,4	2,4	2,7	2,1	9,6	3,2	4,9	3,3
28. Communication globale	6,7	11,7	5,4	10,3	4,9	10,0	7,3	8,1
29. Services de gestion et d'appui	9,0	6,4	9,0	7,1	10,0	6,7	11,1	8,9
30. Contrôle interne	12,6	7,0	11,6	6,4	5,2	8,7	14,3	7,4
34. Sûreté et sécurité	8,4	5,8	6,0	5,1	11,5	5,0	9,9	4,7
Total	9,2	7,3	8,8	8,1	8,5	6,4	8,6	7,1

^a Les taux de vacance moyens du 1^{er} janvier au 31 octobre 2019 ont été retenus aux fins de l'analyse globale de la période de 22 mois.